



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

TE HENUA ENATA LES ÎLES MARQUISES

POLYNÉSIE FRANÇAISE

PROPOSITION D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL



TE HENUA
ENATA LES ÎLES
MARQUISES



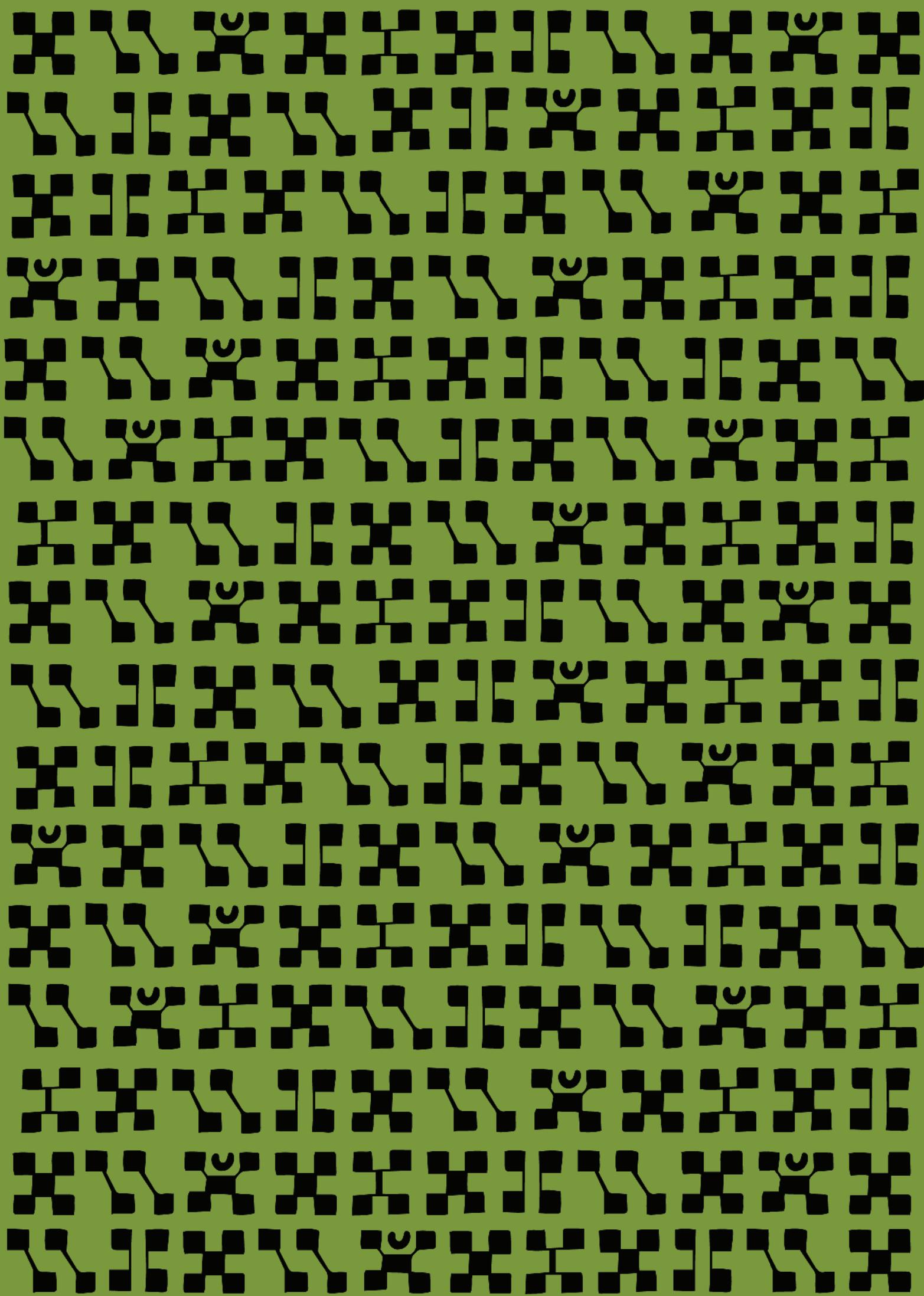
MINISTÈRE
DE LA CULTURE

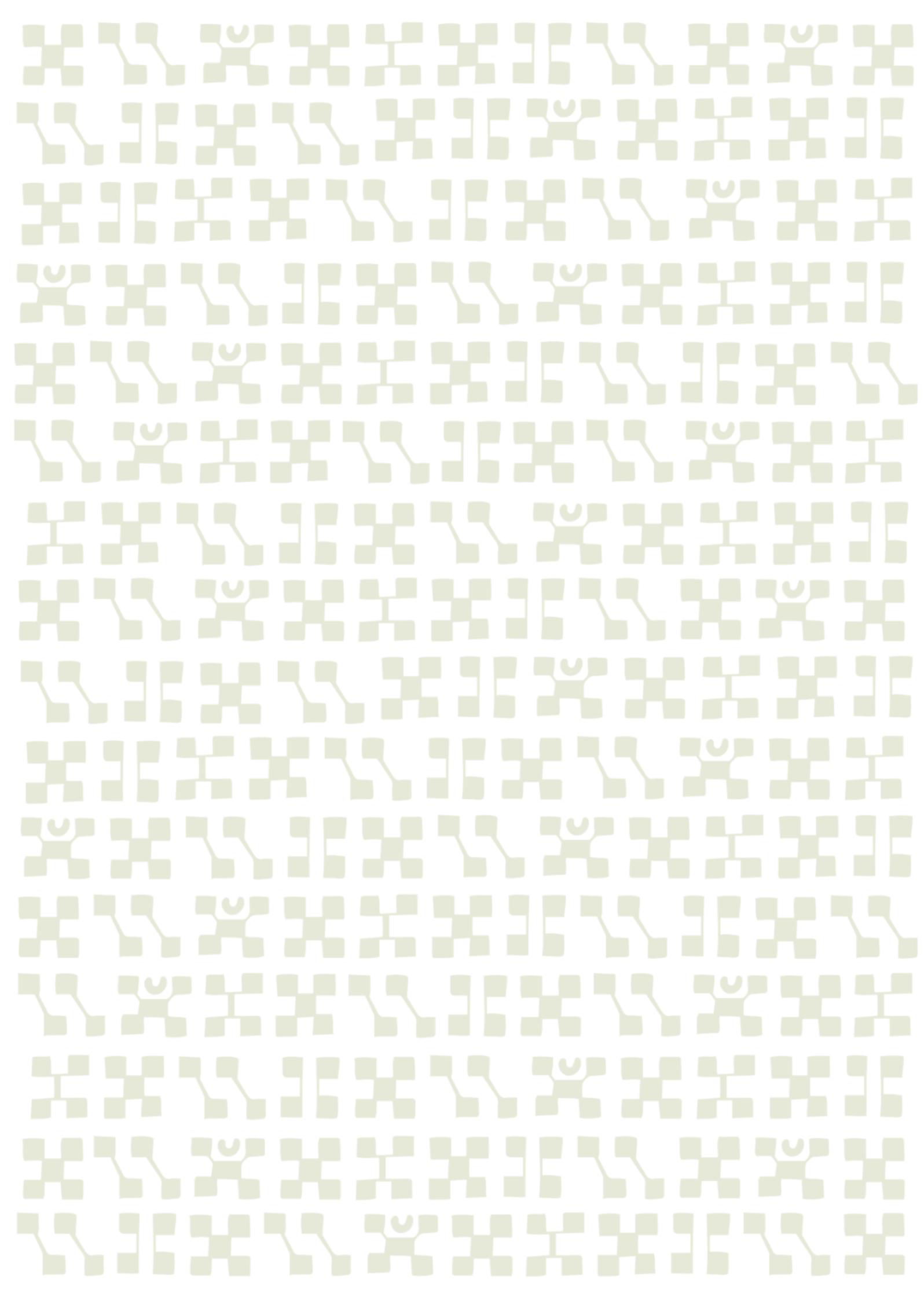


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
GOVERNEMENT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE







MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT,
DES RESSOURCES MARINES,
en charge de l'artisanat



TE HENUA ENATA LES ÎLES MARQUISES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

ÉTAT PARTIE

France

ÉTAT, PROVINCE OU RÉGION

Polynésie française, archipel des Marquises

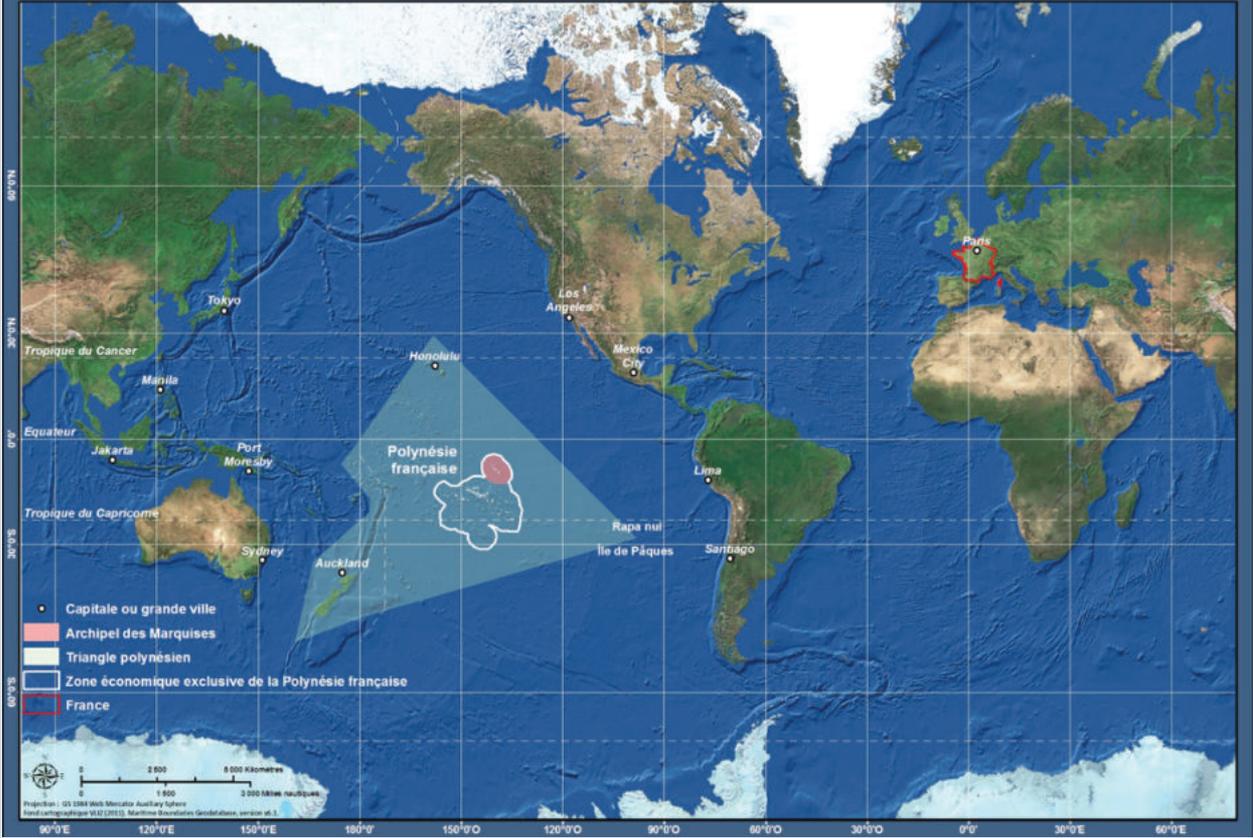
NOM DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

Te Henua Enata – Les îles Marquises

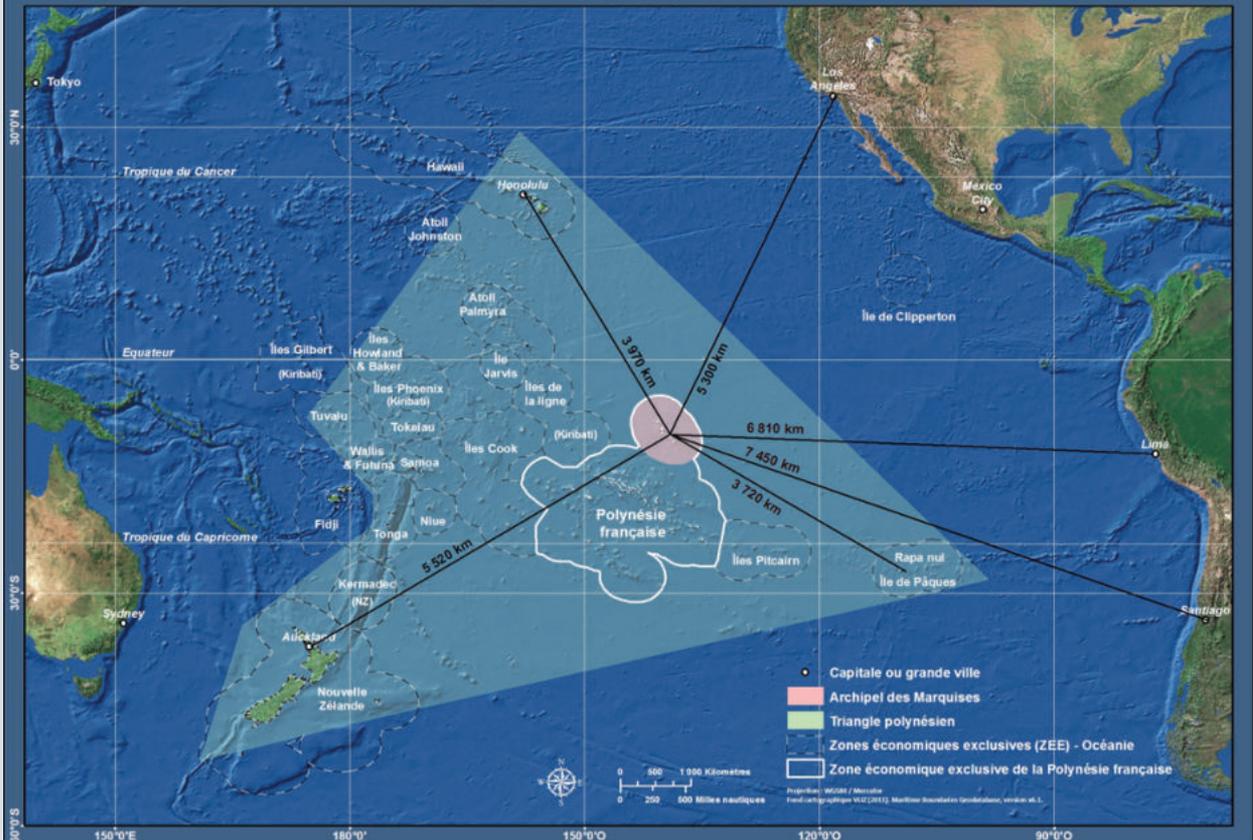
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES À LA SECONDE PRÈS

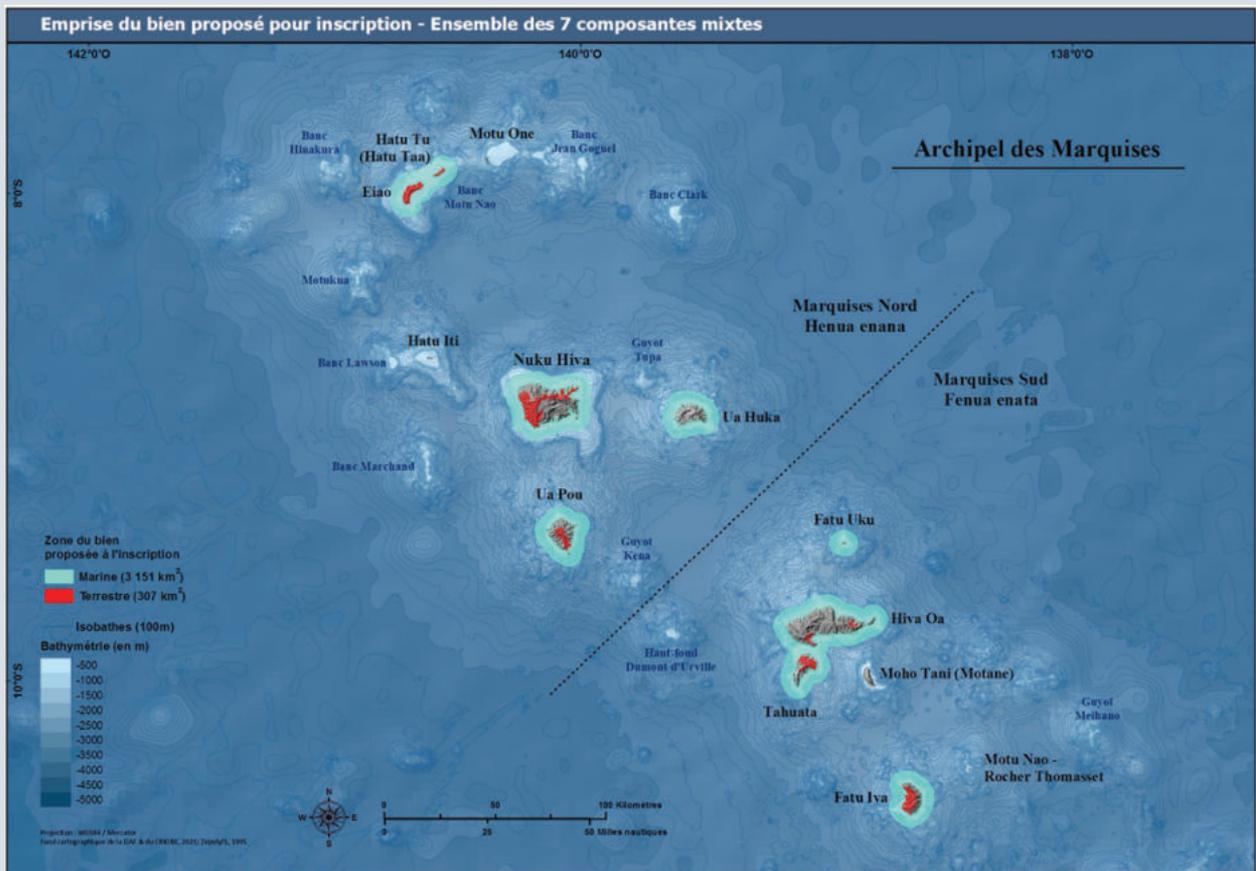
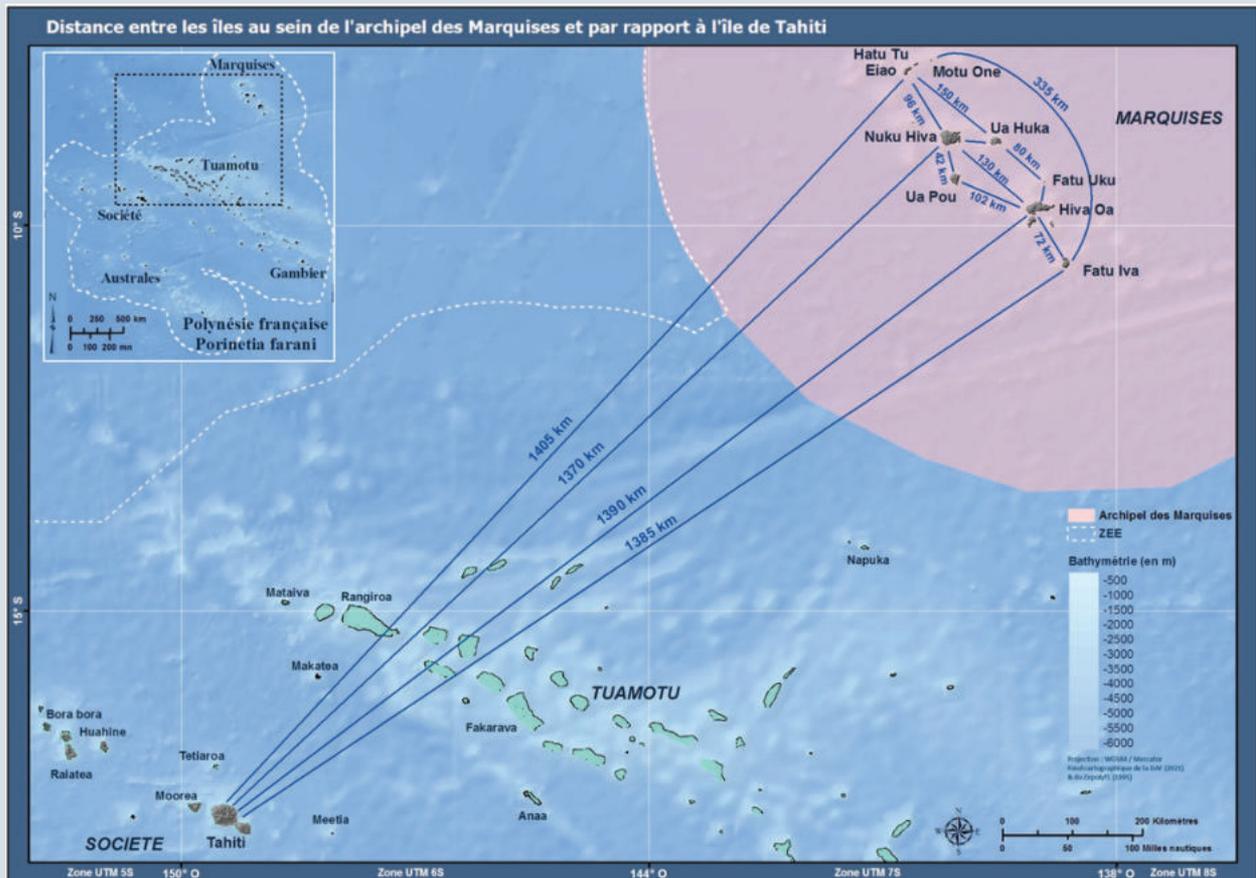
N°	DÉNOMINATION DE LA COMPOSANTE	COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU POINT CENTRAL
[1]	Ensemble mixte de Eiao – Hatu Tu	X : 140° 38' 45.771" O Y : 7° 58' 11.620" S
[2]	Ensemble mixte de Nuku Hiva	X : 140° 7' 47.365" O Y : 8° 51' 55.166" S
[3]	Ensemble mixte de Ua Pou	X : 140° 4' 5.368" O Y : 9° 24' 16.493" S
[4]	Aire marine côtière de Ua Huka	X : 139° 33' 9.328" O Y : 8° 54' 41.637" S
[5]	Ensemble mixte de Hiva Oa - Tahuata	X : 139° 0' 56.642" O Y : 9° 49' 58.587" S
[6]	Ensemble mixte de Fatu Uku	X : 138° 55' 39.368" O Y : 9° 26' 13.812" S
[7]	Ensemble mixte de Fatu Iva	X : 138° 39' 20.078" O Y : 10° 29' 5.152" S

L'archipel des Marquises et la Polynésie française dans le monde



L'archipel des Marquises au sein de l'océan Pacifique et du triangle polynésien





DESCRIPTION TEXTUELLE DES LIMITES DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

LE BIEN

Les îles Marquises représentent un territoire composé de 6 îles principales habitées et de nombreux îlots.

Le bien mixte en série proposé se compose de sept ensembles. Il représente 30 680 ha (306,80 km²) sur les 10 500 ha (1050 km²) de terres émergées de l'archipel et 315 069 ha (3150,69 km²) d'espace marin côtier intégrant 85% du linéaire côtier de l'archipel. Le périmètre terrestre dessine un espace continu qui combine valeurs naturelles et culturelles.

Les îles Marquises sont, à l'exception de Ua Pou, des anciens volcans effondrés dont la caldeira principale représente l'arrête centrale de l'île. Sur chaque île du bien proposé à l'inscription, la zone patrimoniale englobe cette ligne de crête et se répartit de part et d'autre de celle-ci jusqu'à une limite altitudinale correspondant aux étagements de végétation les plus intègres où se concentrent les plus forts taux d'endémisme. L'extension vers le littoral est réalisée par les bassins versants des vallées où se concentrent les vestiges archéologiques de l'habitat ancien mais également les plus beaux vestiges de forêts sèches et semi-sèches. Hiva Oa dont les formations végétales sont très dégradées, abrite le plus haut sommet des Marquises, le mont Temetiu. Le principe de délimitation propose l'intégration de ce sommet ainsi que les deux vallées les plus représentatives des valeurs culturelles : Puamau et Taaoa. Ua Pou, par son absence de caldeira effondrée, présente la particularité de concentrer une trentaine de pîtons disposés dans la partie centrale de l'île. Les formations végétales les mieux conservées délimitent le périmètre qui se prolonge au sud-est par les vallées de Hohoi et de Hakaohoka. Toute la surface des îles inhabitées est incluse dans le bien permettant de prendre en compte la faune et la flore en bon état de conservation (Hatu Tu, Fatu Uku) ainsi que des vestiges archéologiques remarquables (Eiao) de ces îles délimitées par de hautes falaises maritimes.

L'extension en mer du périmètre se prolonge sur la périphérie entière de toutes les îles formant les 7 composantes du bien jusqu'à 3 milles nautiques depuis le littoral permettant d'englober l'ensemble des vestiges de récifs ennoyés présents autour des îles, leur rupture et zone de pente jusqu'à 300 m de profondeur.

LISTE DES 7 COMPOSANTES DU BIEN

- [1] Ensemble mixte de Eiao – Hatu Tu
- [2] Ensemble mixte de Nuku Hiva
- [3] Ensemble mixte de Ua Pou
- [4] Aire marine côtière de Ua Huka
- [5] Ensemble mixte de Hiva Oa et Tahuata
- [6] Ensemble mixte de Fatu Uku
- [7] Ensemble mixte de Fatu Iva

LA SÉRIE

Chacune des sept composantes contribue de manière significative à démontrer la valeur universelle exceptionnelle du bien. Les éléments de la série constituent un ensemble pertinent au regard de l'importance et de l'apport des îles Marquises dans la compréhension des cultures insulaires du Pacifique au sein d'un environnement naturel exceptionnel. Une approche en série se justifie afin de démontrer la meilleure expression et la plus complète représentation de :

- ✘ l'ensemble et de la diversité des paysages verticaux marquisiens caractéristiques issus de différents types d'édifices volcaniques (monts et crêtes, pics et pitons, falaises maritimes) ;
- ✘ la diversité des formations végétales étalées sur toute la latitude de l'archipel (de Hatu Tu au nord à Fatu Iva au sud) ;
- ✘ la haute intégrité de l'écosystème marin caractérisé par une forte productivité primaire marine et une abondante vie marine (très fortes biomasses côtières dominées par les grands prédateurs) ;
- ✘ l'ensemble des habitats naturels les plus importants pour la conservation de toutes les espèces terrestres et marines endémiques, rares et/ou menacées (oiseaux, mollusques, flore vasculaire, poissons côtiers, mollusques marins et crustacés) ainsi que de toute la diversité des espèces marines emblématiques (raies, requins, mammifères marins) ;
- ✘ l'adaptation des anciennes chefferies *ènata* à leur environnement via la spécialisation des espaces au sein des vallées et leur organisation basée sur l'accès et la gestion des ressources terrestres et marines ;
- ✘ l'ensemble des éléments lithiques architecturaux emblématiques de l'habitat domestique et cérémoniel des anciennes chefferies *ènata* ;
- ✘ la stylistique artistique et de ses manifestations les plus remarquables (*tiki*, pétroglyphes) et toujours en place dans leur environnement naturel ;
- ✘ les vestiges d'importance reconnus encore aujourd'hui par la tradition orale et la population locale.



À gauche : *tohua* Kamuihei, Hatiheu, Nuku Hiva © JM ; au centre : baie de Hanavave dite aussi « baie des Vierges », Fatu Iva © F. Jacq ; à droite : végétation hygrophile © F. Jacq

	Composantes	Description des principaux attributs culturels	Description des principaux attributs naturels
[1]	Ensemble mixte de Eiao – Hatu Tu	<p>Dans la dynamique du territoire des anciennes chefferies <i>enata</i>, Eiao et Hatu Tu représentent des îles annexes ou îles relais.</p> <ul style="list-style-type: none"> Eiao est remarquable pour l'importance de ses carrières ou ateliers d'outillages lithiques. Hatu Tu est un lieu de pêche et de collecte de plumes d'oiseaux (matériel de prestige). 	<p>Hatu Tu est ceinturée de falaises maritimes de plus de 300 m de hauteur.</p> <p>Cette île est reconnue pour son avifaune terrestre comprenant des espèces endémiques dont 2 sont menacées selon les listes rouges UICN.</p> <p>Hatu Tu abrite un assemblage remarquable de 15 espèces d'oiseaux marins reproductrices sur les 21 que compte l'archipel.</p> <p>L'écosystème marin côtier se caractérise par de fortes biomasses dominées par les grands prédateurs. On y observe d'ailleurs de nombreuses agrégations de raies ainsi que des populations de dauphins d'Electre résidentes.</p>
[2]	Ensemble mixte de Nuku Hiva	<p>Un ensemble de 4 vallées représentatives de l'occupation permanente des anciennes chefferies <i>enata</i>, articulées autour de l'accès à l'eau douce et à la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hatiheu (densité des <i>tohua</i>, pétroglyphes), Anaho et Haatuatua (vestiges des premières installations humaines), Hakau (organisation de l'habitat de part et d'autre de la rivière, falaises et grottes funéraires), <p>Terre déserte (Henua Ataha) est représentatif des espaces dits annexes, occupés de façon temporaire par les chefferies de l'île pour accéder à des ressources spécifiques : carrières de basalte, lieu de pêche, etc.</p>	<p>Cet ensemble abrite les formations végétales les plus remarquables et riches en espèces endémiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> les régions sommitales de la caldeira Tekao - Ooumu pour leurs forêts de nuages et humides la région de Terre déserte ou Henua Ataha pour ses forêts sèches et semi-sèches les vallées de Matahamo et Vaipupui pour leur forêt humide. <p>L'écosystème côtier de Nuku Hiva abrite une faune endémique où des raies et requins se réunissent en agrégations et viennent mettre bas dans les différentes baies.</p> <p>Cet écosystème se singularise également par ses 4 grottes sous-marines</p>
[3]	Ensemble mixte de Ua Pou	<p>L'ensemble composé par les 2 vallées mitoyennes : Hakaohoka et Hohoi qui débouchent toutes les deux sur la baie de Hohoi rassemblent des éléments architecturaux exemplaires.</p> <p>La vallée de Hakaohoka, est emblématique de l'occupation spatiale au sein d'une vallée (exemplarité des <i>paepae</i> conservées).</p> <p>Motu Oa complète l'ensemble au titre des îles annexes (cueillette de plumes et d'œufs, lieu de pêche).</p> <p>Dimension légendaire des pics et pitons.</p>	<p>L'ensemble mixte de Ua Pou abrite la totalité des pics et pitons centraux ainsi que le paysage protégé de Hohoi.</p> <p>L'écosystème terrestre intègre les formations végétales les plus remarquables à savoir les forêts de nuages, les forêts humides et les forêts mésophiles.</p> <p>Le pourtour côtier de l'île abrite les dauphins d'Electre qui se réunissent sur la côte Est et des agrégations d'espèces de raies et requins.</p> <p>Les <i>motu</i> (principalement Mokohe, Oa et Takae), constituent les habitats pour 12 espèces d'oiseaux marins reproductrices dont certaines arborent d'importantes colonies.</p>
[4]	Aire marine côtière de Ua Huka	<p>Les <i>motu</i> de Ua Huka illustrent l'utilisation des espaces annexes (collecte d'œufs et de plumes d'oiseaux).</p>	<p>Les <i>motu</i> de Ua Huka sont des habitats essentiels pour 10 espèces reproductrices d'oiseaux marins dont 3 sont menacées au niveau international.</p> <p>L'écosystème marin côtier abrite une diversité d'espèces emblématiques menacées réalisant des étapes clés de leur cycle de vie : mise bas et nurserie pour les requins ; alimentation/nidification/reproduction pour les oiseaux marins ; et zone de repos pour les mammifères marins particulièrement les dauphins d'Electre.</p>
[5]	Ensemble mixte de Hiva Oa et Tahuata	<p>L'ensemble abrite 2 vallées d'une importance majeure pour l'histoire des îles Marquises :</p> <ul style="list-style-type: none"> Puamau (dite la « vallée des <i>tiki</i> »), Taaoa (vallée mythique du premier peuplement est remarquable par la densité de ses vestiges archéologiques). 	<p>Le plus haut sommet des Marquises, le mont Temetiu culmine à 1276 m tout en étant seulement à quelques centaines de mètres de l'océan, offrant un panorama exceptionnel.</p> <p>L'écosystème terrestre de Tahuata abrite les formations végétales les plus remarquables et riches en espèces endémiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> sommet, crêtes et vallons perchés du Mont Haaoiputeomo pour la forêt des nuages entre 800 et 1000 m et pour le nombre élevé de plantes, oiseaux et escargots rares, menacés et protégés ; les vallées de Motopu et vallées environnantes pour la présence d'espèces végétales endémiques

			menacées, notamment en forêt mésophile à semi-sèche. L'écosystème marin de Hiva Oa est intimement lié à celui de son île sœur, Tahuata. Situées sur le même plateau volcanique, ces deux îles partagent une biodiversité marine commune et plus spécifiquement des agrégations d'espèces emblématiques (raies, requins, mammifères marins).
[6]	Ensemble mixte de Fatu Uku	Support d'un récit légendaire lié à l'effondrement d'une majeure partie de l'île qui se serait produit après l'expédition de James Cook en 1774. Le récit de « l'île renversée » témoigne de la persistance et de la vivacité des traditions orales au XVIII ^e et XIX ^e siècles.	Fatu Uku est remarquable pour ses populations d'oiseaux terrestres et marines. C'est l'une des deux localités où niche encore la gallicolombe des Marquises, espèce menacée au niveau mondial, avec un effectif réduit à moins de 10 individus en raison de la faible superficie de l'île. Ce bout de terre abrite un assemblage exceptionnel d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux marins reproductrices sur les 21 que compte l'archipel. C'est une des seules îles entourée par un platier récifal peu profond visible depuis ses hautes falaises maritimes.
[7]	Ensemble mixte de Fatu Iva	Ensemble archéologique singulier venant compléter avantageusement la série avec la présence de : <ul style="list-style-type: none"> • pétroglyphes de très grande taille (les plus grands connus présents au sein du périmètre), • <i>meàe</i> de crête avec des <i>tiki</i> enchâssés associé à des <i>ua'ma</i> de très grande dimension. 	Malgré sa petite taille et sa topographie accidentée avec des pentes très fortes, Fatu Iva abrite une grande diversité d'habitats riches en espèces endémiques parmi lesquelles des forêts de nuages et humides. Cette île abrite les dernières populations de monarque de Fatu Iva (CR). L'extension du périmètre terrestre en mer abrite une grotte sous-marine, colonie de mammifères marins résidente et de grandes populations d'oiseaux marins sur les <i>motu</i> .

LA ZONE TAMPON

La zone tampon n'est pas présente sur l'ensemble du bien. Celle-ci s'applique à des endroits bien stratégiques et de manière différenciée. La délimitation de la zone tampon du bien est restreinte à des espaces terrestres à forts enjeux de gestion active. Pour cette raison, le périmètre proposé de la zone tampon est donc discontinu. Ce zonage répond à une stratégie de gestion concertée visant à concentrer des actions ciblées et différenciées à proximité de secteurs sensibles ou à fort enjeux identifiés au sein du bien.

Terrestre

Compte tenu de la géomorphologie des îles, les limites du bien se matérialisent par des bas de falaises ou des crêtes qui agissent comme de véritables remparts contre les principales menaces identifiées à savoir les incendies, les activités humaines et les animaux divagants. Ailleurs, des zones tampons de différents types sont proposées sur des espaces stratégiques pour protéger le bien de ces menaces.

Afin de faciliter l'identification des zones tampon et la mise en œuvre des futures mesures de gestion, leurs principes de délimitation se fondent sur les limites cadastrales dans un rayon de 1 km de distance du bien. Au-delà, les limites géomorphologiques voire les courbes de niveau ou bien les limites définies par le Plan général d'aménagement (PGA) définissent les limites de la zone tampon.

Du point de vue des enjeux de conservation des valeurs culturelles et naturelles présentes au sein du bien, le périmètre de la zone tampon inclut l'ensemble des villages situés dans les vallées et proches du bien qui concentrent les lieux de vie et habitats actuels.

Marine

L'espace maritime de Polynésie française est géré et réglementé à l'échelle de la ZEE par les lois de protection sur les espèces et par l'aire marine gérée Tai Nui Atea. L'espace côtier étant réservé à la pêche locale, il n'y a pas de zone tampon marine car aucune menace forte ne pèse sur le périmètre marin du bien. Celui-ci est continu jusqu'à 3 milles nautiques des côtes et permet l'expression des valeurs naturelles exceptionnelles du bien tout en garantissant une gestion propre à prévenir le bien de toutes menaces directes à moyen et long terme.

Motu Teuaua, Ua Huka © Ph. Bachet / GIE Tourisme

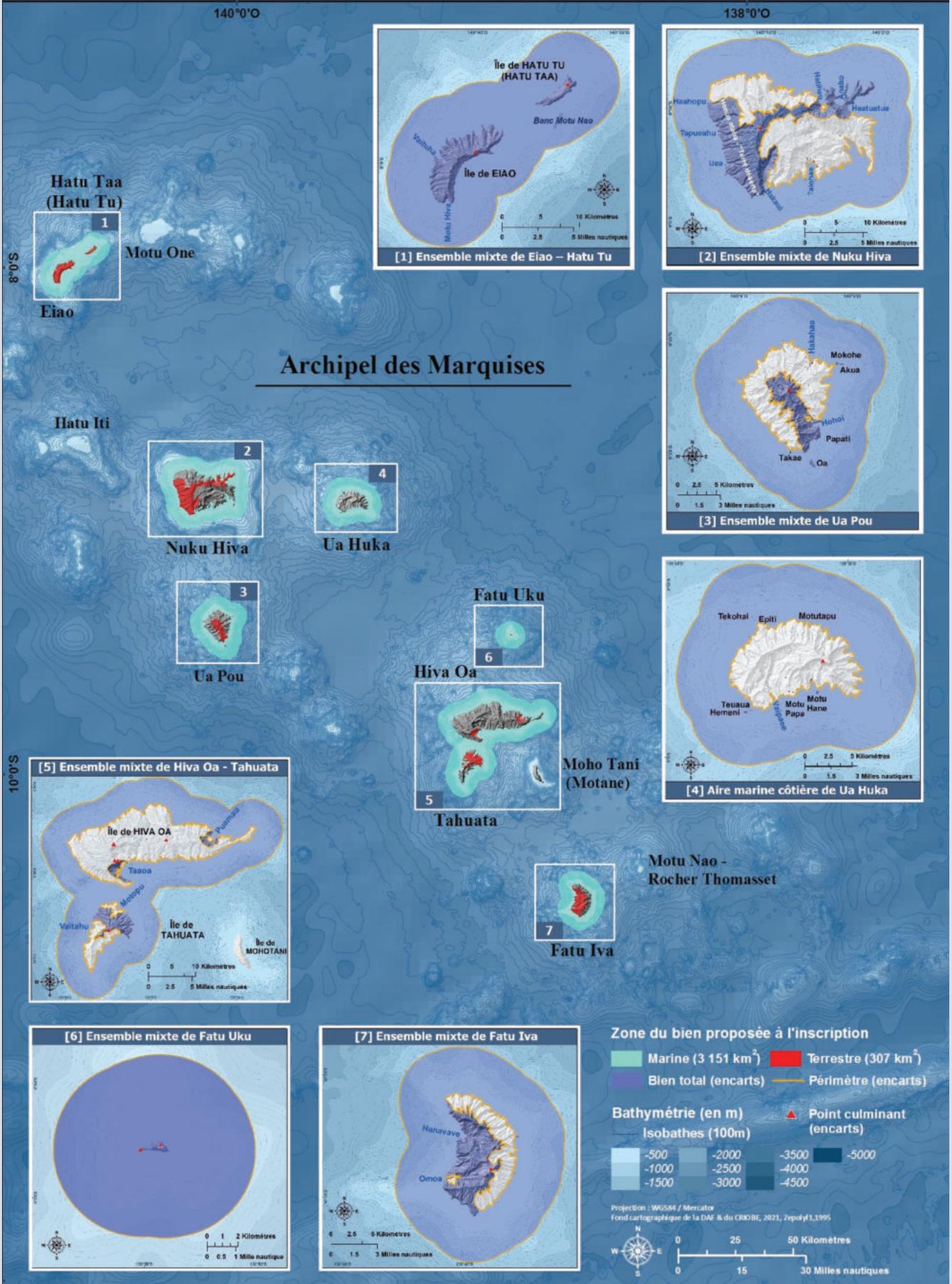


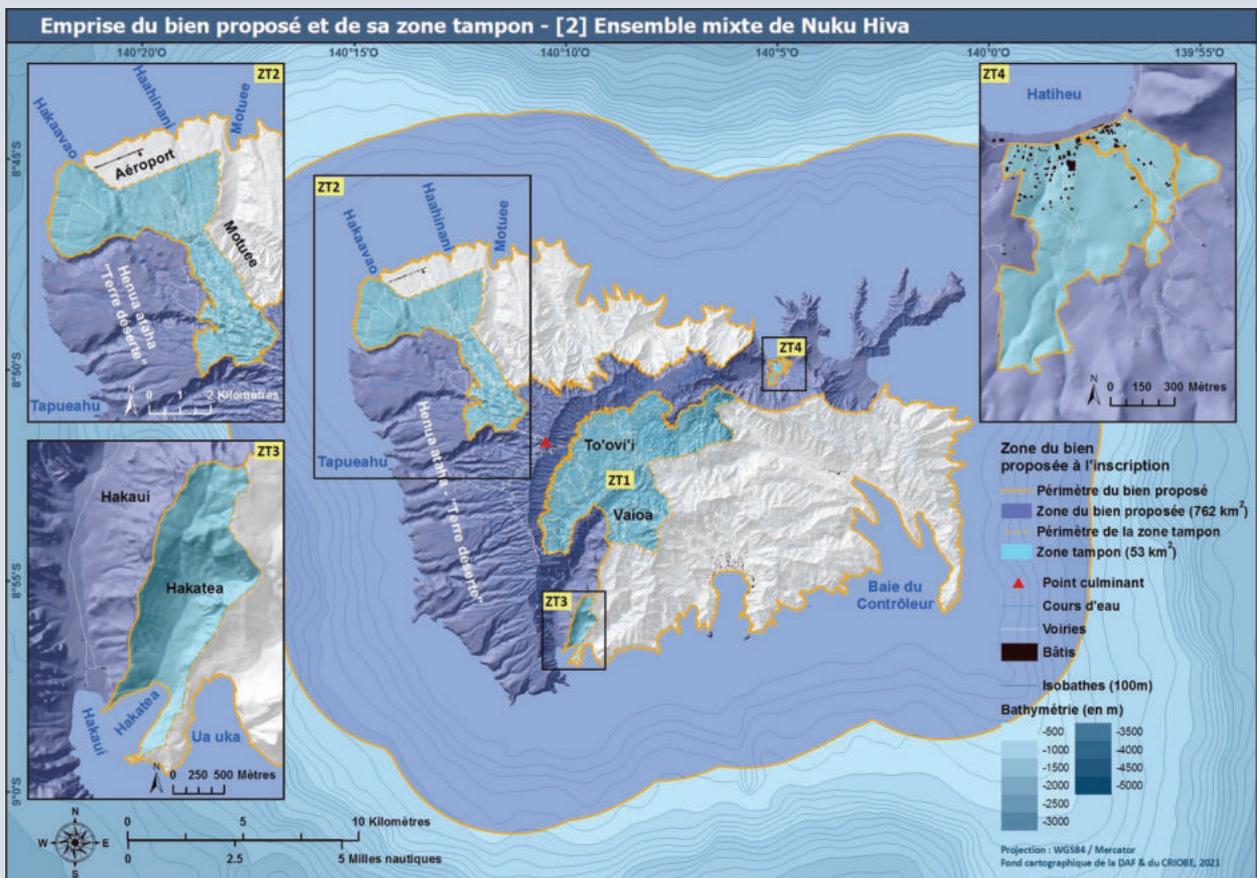
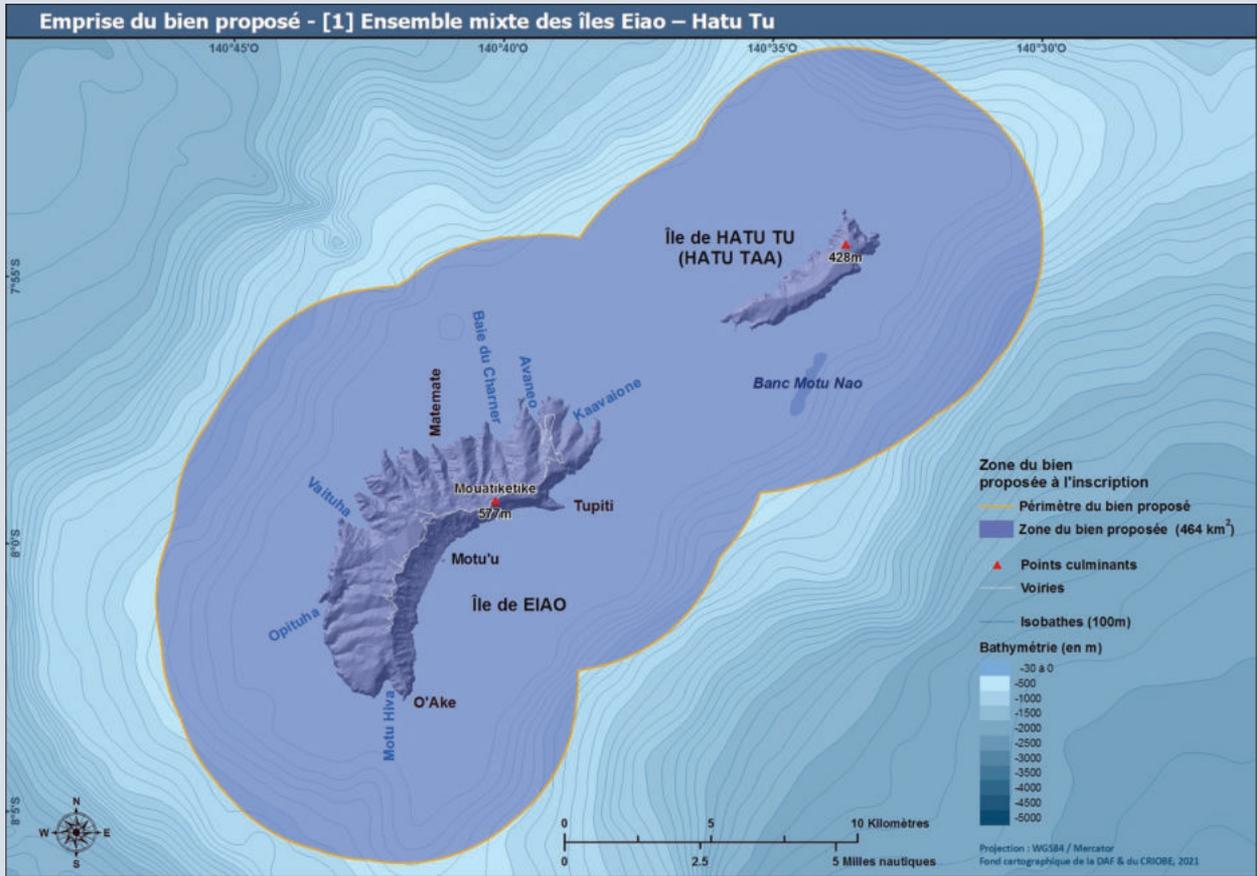
CARTES DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION, MONTRANT SES LIMITES ET LA ZONE TAMPON

Ces cartes au format A3 sont visibles dans l'Atlas annexé aux pages 4 (vue générale du bien mixte en série), 5 (ensemble mixte de Hatu Tu - Eiao), 13 et 14 (ensemble mixte de Nuku Hiva), 36 et 37 (ensemble mixte de Ua Pou), 53 (aire marine côtière de Ua Huka), 60, 61 et 62 (ensemble mixte de Hiva Oa - Tahuata), 89 (ensemble mixte de Fatu Uku), 97 et 98 (ensemble mixte de Fatu Iva).

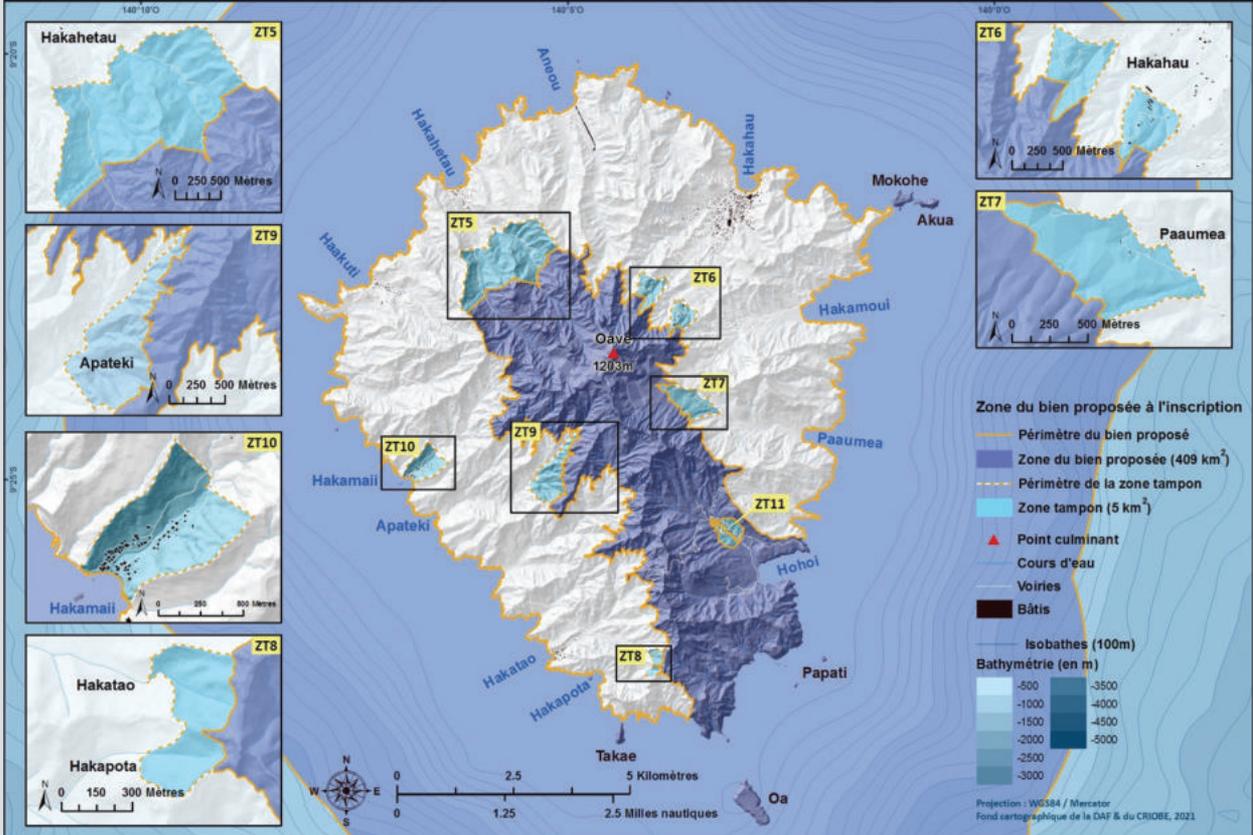


Emprise du bien proposé à l'inscription - Ensemble mixte des 7 composantes

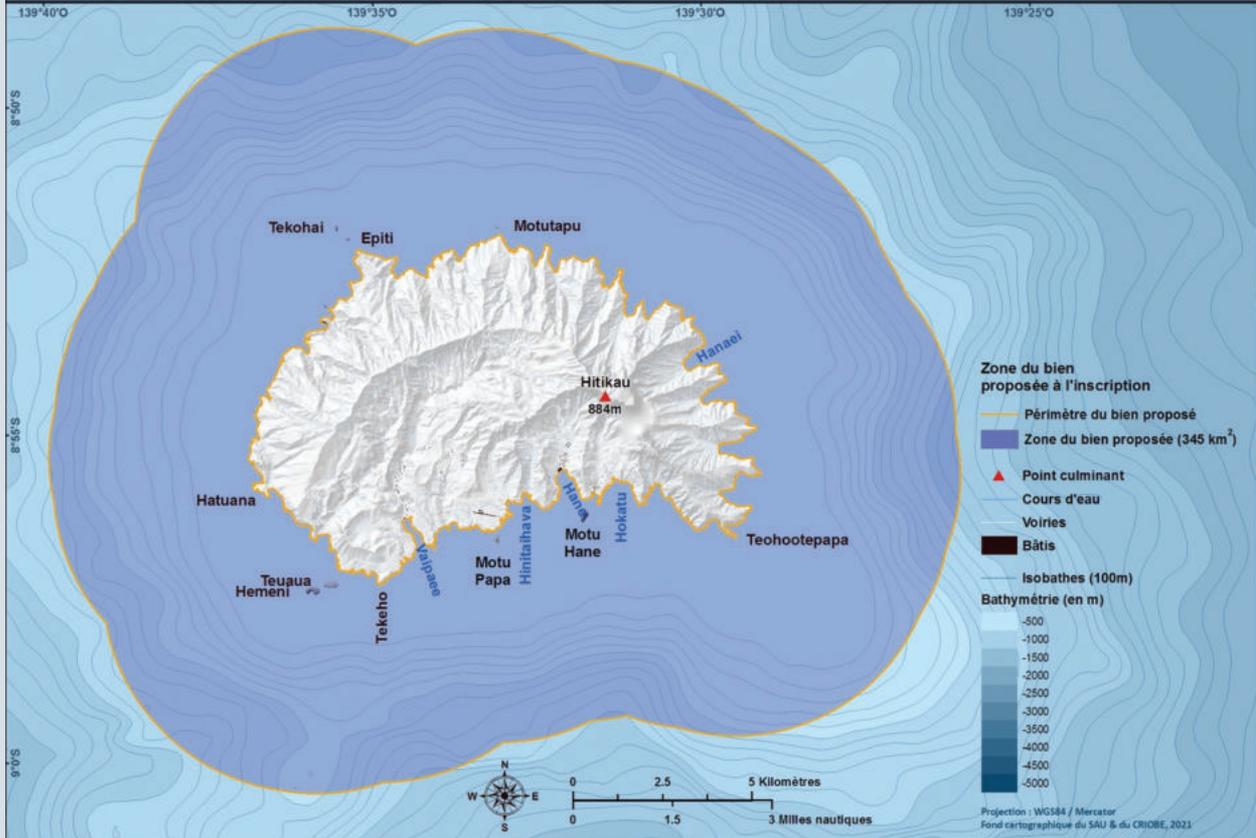


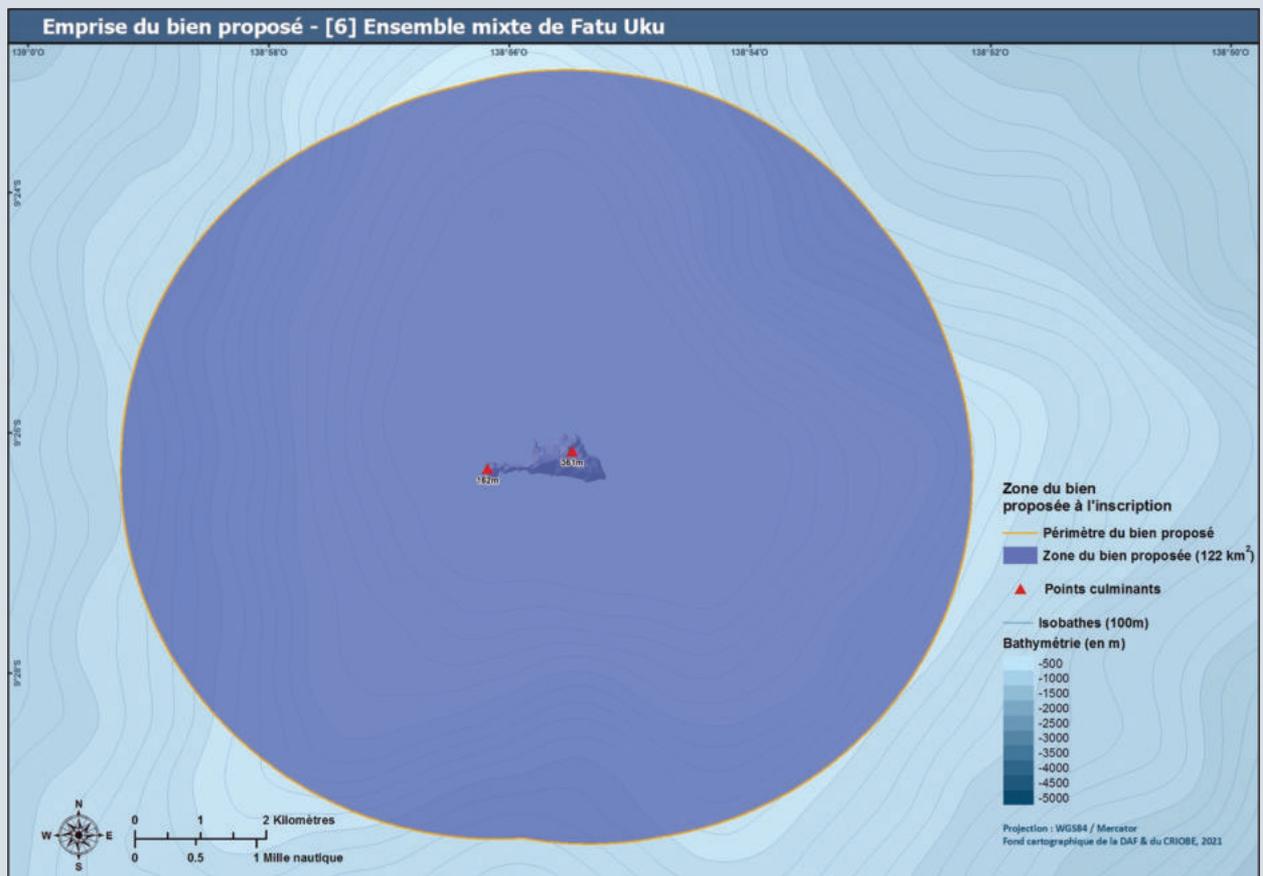
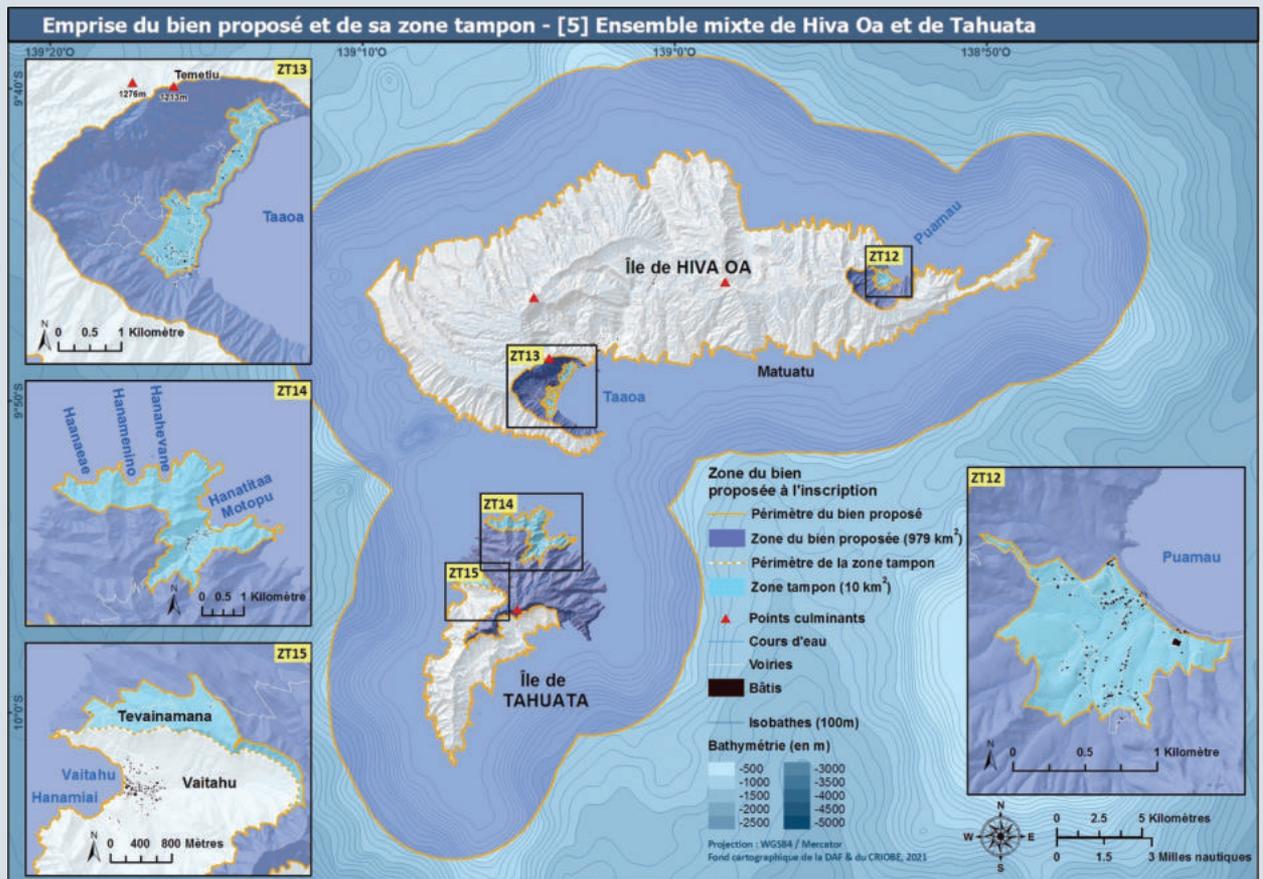


Emprise du bien proposé et de sa zone tampon - [3] Ensemble mixte de Ua Pou

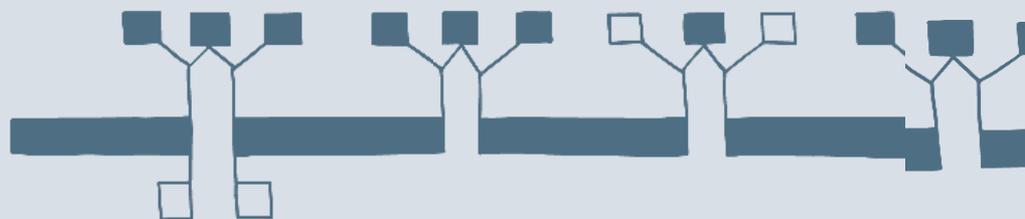
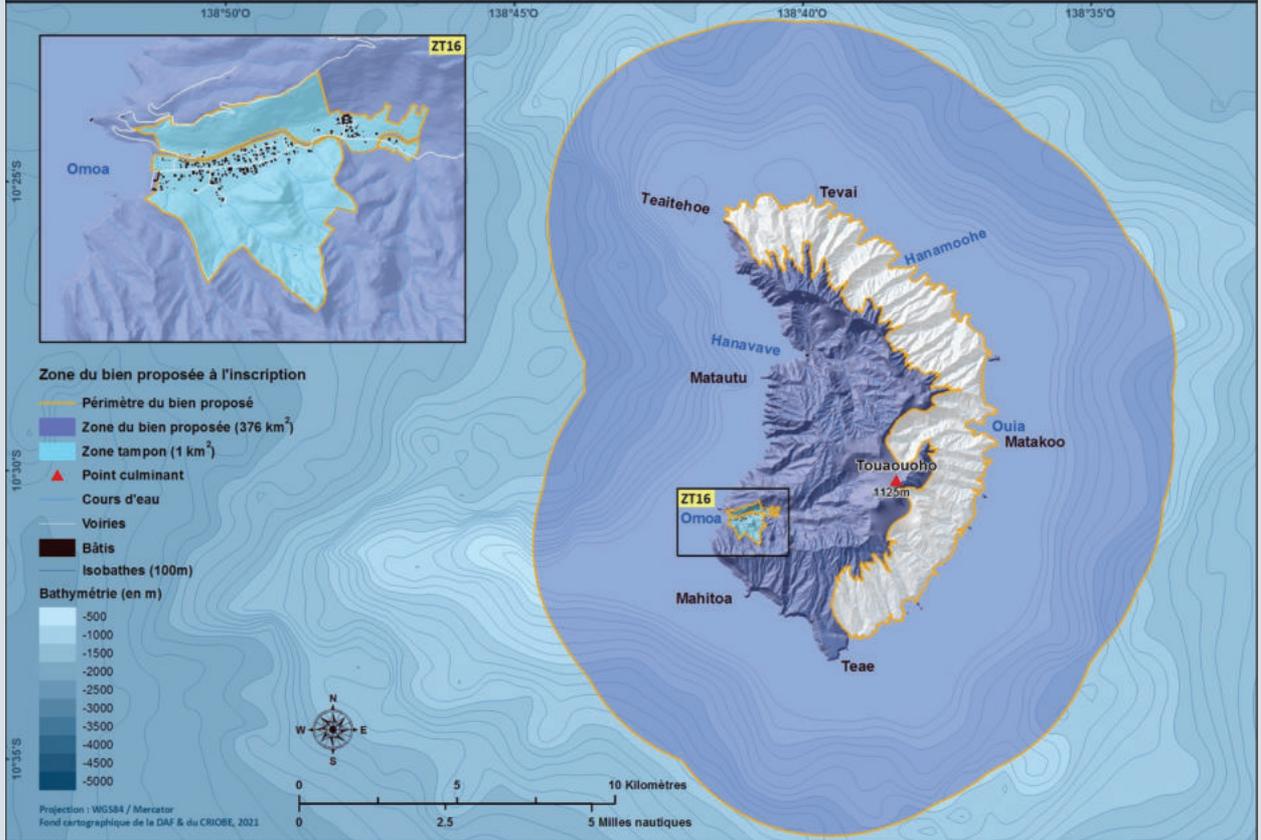


Emprise du bien proposé à l'inscription - [4] Aire marine côtière de Ua Huka





Emprise du bien proposé et de sa zone tampon - [7] Ensemble mixte de Fatu Iva



CRITÈRES SELON LESQUELS LE BIEN EST PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

La justification de la valeur universelle exceptionnelle du bien *Te Henua Enata – Les îles Marquises* s'appuie sur les critères suivants :

pour la culture,

Critère (iii) : « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue » ;

Critère (iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine » ;

Critère (vi) : « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle » ;

pour la nature,

Critère (vii) : « représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles » ;

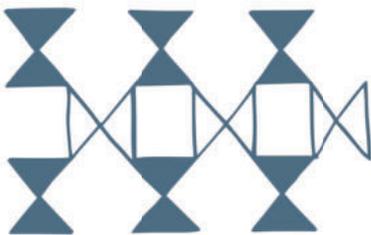
Critère (ix) : « être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins » ;

Critère (x) : « contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ».

TE HENUA ENATA – LES ÎLES MARQUISES N'EST PAS UN PAYSAGE CULTUREL

Les îles Marquises sont inscrites sur la liste indicative depuis 2010 en tant que bien mixte et le bien proposé pour inscription ne s'oriente pas vers une reconnaissance au titre des paysages culturels.

En effet, c'est bien par l'originalité de ses formes, tant par leur valeur esthétique que leur capacité à engendrer un écosystème remarquable et le développement d'une culture locale singulière, que s'exprime sa valeur universelle exceptionnelle. Aux Marquises, la mixité des valeurs et leur expression à travers les attributs naturels issus de la géologie, de la faune et de la flore tant terrestres que marines ainsi que le caractère des attributs culturels liés au fonctionnement des sociétés humaines et de leurs interactions et adaptations à leur environnement constituent un ensemble unique au monde.



PROJET DE DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

SYNTHÈSE

Au centre de l'océan du Pacifique Sud, les îles Marquises, archipel de Polynésie française, est l'un des plus isolés de tout continent au monde. Différents processus d'effondrements volcaniques sont à l'origine de paysages naturels spectaculaires où la verticalité du relief, figurée par des montagnes escarpées et des crêtes abruptes, de hautes falaises, ainsi que les pitons phonolithiques de Ua Pou parmi les plus hauts du monde, impressionne sur des superficies terrestres aussi réduites. La géomorphologie et l'isolement des îles Marquises sont à l'origine de processus écologiques et biologiques remarquables au sein des écosystèmes terrestres et marins. Du fait de son extrême isolement, l'archipel est un haut-lieu pour la conservation de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique. L'archipel se classe systématiquement à la première ou deuxième place pour son endémisme de la flore vasculaire, l'avifaune terrestre et marine, les mollusques terrestres et marins et les poissons d'eau douce, répartis au sein d'une grande diversité d'habitats naturels allant des formations littorales aux maquis sommitaux des crêtes pouvant dépasser les 1000 m d'altitude. Dépourvues de récifs habituellement rencontrés pour ce type d'îles océaniques du Pacifique oriental, les eaux marquisiennes constituent, parmi les archipels tropicaux, un cas exceptionnel d'écosystème présentant une très forte productivité primaire. Exceptionnelles pour l'endémisme des poissons côtiers et mollusques marins, les eaux de l'archipel des Marquises ont été identifiées comme la province marine côtière la plus sauvage au monde (UICN, 2017). Elles comptent parmi les principaux sites mondiaux de plus forte biomasse côtière dominée par les prédateurs supérieurs. Ce constat, de plus en plus rare dans le monde, traduit une très bonne santé de l'écosystème marin presque exempt d'exploitation humaine. L'archipel offre également le spectacle surprenant d'une grande diversité d'espèces marines emblématiques (raies et dauphins) et d'oiseaux marins nicheurs. La nature a été préservée au cours des siècles d'habitation humaine des îles. Les processus biologiques et écologiques ont été peu perturbés et font des îles Marquises un modèle remarquable de l'évolution des espèces en milieu insulaire océanique.

Le bien *Te Henua Enata – Les îles Marquises* apporte également un témoignage exceptionnel sur les extraordinaires facultés d'adaptation d'une civilisation humaine, arrivée par la mer vers l'an mil et qui s'est développée sur ces territoires insulaires et isolés jusqu'au contact avec les Européens et l'annexion de l'archipel par la France en 1842. Durant toute cette période, les *Enata* – « Homme » en marquisien - se sont organisés en chefferies et installés au sein des vallées qui, du sommet des crêtes jusqu'au littoral et l'accès à la mer, constituent l'unité d'organisation spatiale et symbolique des chefferies *enata*. Le développement des arts lithiques et celui d'une architecture domestique et cérémonielle monumentale en sont les témoignages exceptionnels. La violente chute démographique et l'abandon des anciens sites d'habitat consécutifs au contact européen a permis de maintenir en place, sous un épais couvert végétal, un ensemble complet et diversifié de structures archéologiques associées à leur environnement naturel ainsi qu'à de nombreux récits, mythes et légendes connus encore aujourd'hui.

JUSTIFICATION DES CRITÈRES



En haut : pétroglyphe,
Hatiheu, Nuku Hiva ;
ci-dessus : tiki Tefiifii,
Puamau, Hiva Oa ; ci-
dessous : vallée de
Hatiheu, Nuku Hiva
© JM

(iii) *Te Henua Enata* – Les îles Marquises témoigne d’une extraordinaire faculté d’adaptation d’une société polynésienne arrivée par la mer vers l’an mil sur l’un des archipels formés de hautes îles aux vallées encaissées parmi les plus isolés du monde. Elle s’y est épanouie jusqu’au contact avec les Européens. L’organisation territoriale, spatiale, sociale et spirituelle de cette société est illustrée par la richesse, la diversité, la concentration et le caractère monumental des structures architecturales bâties au sein des vallées. Cette organisation s’est accompagnée du développement d’une expression artistique très spécifique à l’archipel associant sculpture (*tiki*) et gravure (pétroglyphes) comme autant de témoignages du rapport étroit de l’être humain à son environnement. La dépopulation qui a suivi le contact avec les Européens a préservé l’essentiel de cet ensemble.

(iv) Les contraintes topographiques et climatiques de ces îles volcaniques ont conduit les *Enata* à construire sur les pentes des vallées encaissées des plateformes lithiques (en maçonnerie sèche) élevées à deux niveaux (*paepae*) pouvant atteindre près de 6 m de hauteur. Le *paepae* est à la base de l’architecture marquisienne à la fois domestique et cérémonielle (*tohua* et *meàe*). Ce type de construction et de complexes architecturaux monumentaux sont uniques dans le monde et caractérisent une culture et un savoir-faire d’une société humaine qui s’est adaptée à son environnement.

(vi) Malgré le choc démographique et l’acculturation au contact européen, la littérature orale a préservé de nombreux récits relatifs aux paysages réels ou cosmologiques grâce aux écrits des premiers visiteurs (fin du XVIII^e et XIX^e siècles) et des premiers travaux ethnographiques effectués à la fin du XIX^e siècle. Combinés aux savoirs transmis de génération en génération, ces recueils représentent aujourd’hui un corpus important de mythes, légendes et récits historiques exprimant de façon implicite, en langue marquisienne, un ensemble cohérent renseignant sur la vie des chefferies *enata* dans toutes leurs dimensions, depuis les origines du monde jusqu’à leur rapport avec l’environnement. L’ensemble de ces connaissances et traditions encore vivantes apporte un éclairage unique sur une civilisation polynésienne et sur la compréhension de son environnement.





Falaises en draperie,
Fatu Iva © JM

(vii) Par leur violent passé volcanique, les îles Marquises ont hérité de paysages déchiquetés et vertigineux qui se dressent brusquement à plus de 1000 m au-dessus de l’océan. La luxuriance de la végétation, combinée à la diversité des formes du relief marquées par des crêtes sommitales acérées, des aiguilles phonolitiques et des côtes déchiquetées aux falaises maritimes abruptes, façonnent des paysages insulaires sans égal sous ces latitudes tropicales. Dépourvus de lagon, les éléments du relief sont en contact direct avec le grand océan et offrent des promontoires naturels pour

l’observation du spectacle donné par la vie sauvage : des dauphins d’Électre et dauphins à longs becs qui se réunissent étonnamment en banc de plusieurs centaines d’individus au pied des falaises associé à la présence simultanée des deux espèces de raies Manta géantes et de récif, dont la microsympatrie est tout à fait inhabituelle et quasi unique au monde. L’ensemble compose un tableau majestueux d’une nature sauvage et souveraine.

(ix) Seul archipel isolé au milieu du Pacifique équatorial, les Marquises sont une oasis de vie marine au sein de l’immensité de l’océan Pacifique isolée des grands courants océaniques par le contre-courant des Marquises. L’enrichissement spectaculaire des eaux côtières aux Marquises sont à l’origine d’une biomasse en poissons parmi les plus élevées au monde, soit 3,30T/ha en moyenne et jusqu’à 20 T/ha. Les eaux marquisiennes accueillent un endémisme exceptionnel rapporté à la surface du bien pour les poissons côtiers (13,7 %) et les mollusques (10 %), soit 3400 km². Les communautés côtières marquisiennes constituent un pôle majeur d’endémisme Indo-pacifique et mondial avec Hawai’i, l’île de Pâques et la

Dauphins long bec
près des côtes de Ua
Pou © M. Poole / OFB

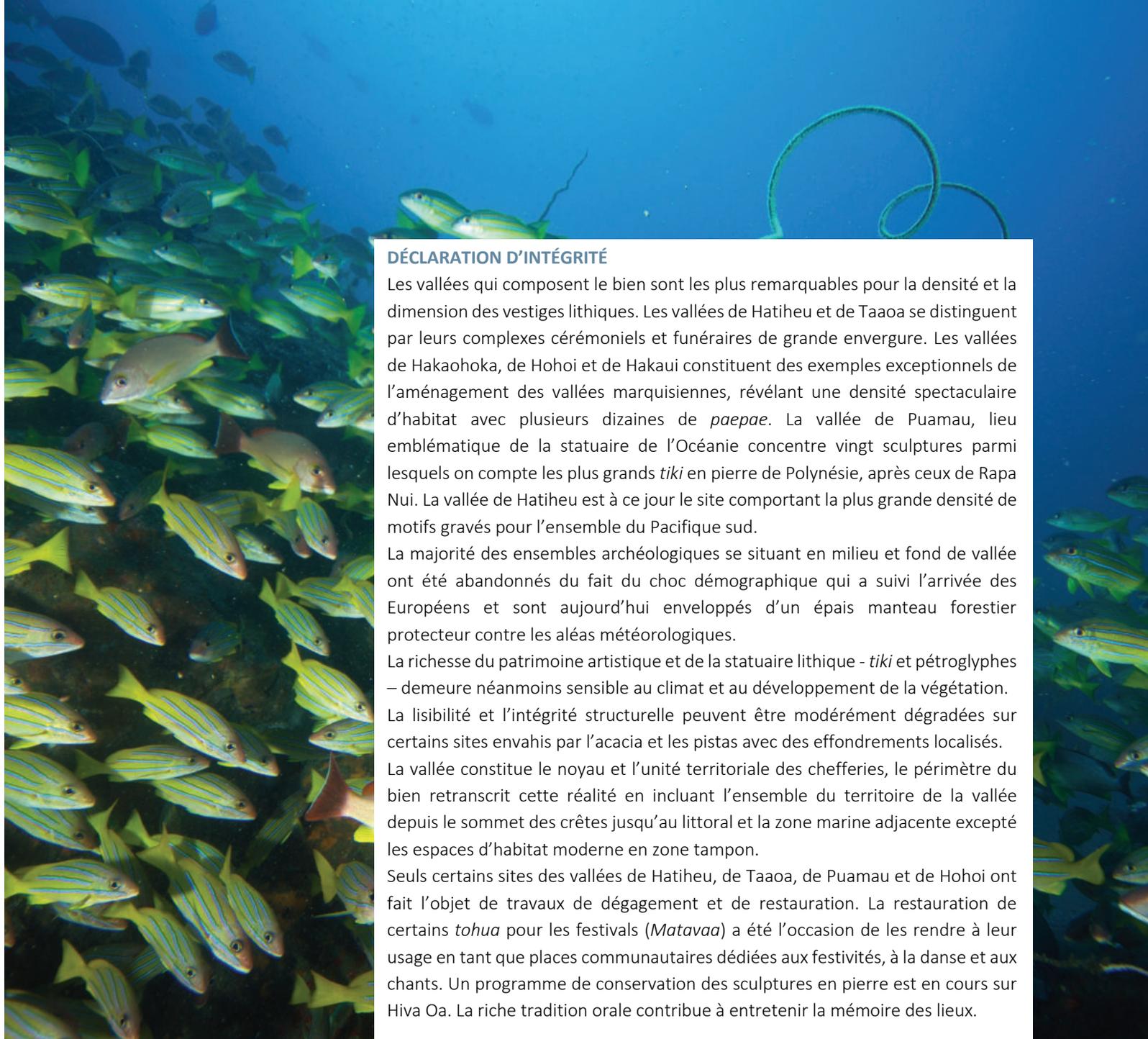


mer Rouge. Reconnues parmi les dernières aires marines de nature sauvage mondiales, les eaux marquisiennes offrent des écosystèmes côtiers parmi les mieux préservés de la planète. Sur terre, le bien conserve en son sein deux continuums complets de végétation « depuis le littoral jusqu'aux sommets des îles » et rassemble quatre ensembles de forêts tropicales de nuage.

Forêt de nuages. Vue sur la crête sommitale Omoa Haatinao, Fatu Iva © DIREN



(x) Le bien rassemble des écosystèmes marins et terrestres rarissimes pour leur niveau de conservation et leur irremplaçabilité. L'isolement de l'archipel des Marquises est à l'origine d'une flore rare et diversifiée pour des îles volcaniques jeunes, plus de la moitié des 305 espèces végétales du bien est irremplaçable. L'endémisme s'exprime principalement au sein des forêts sèches et semi-sèches littorales et des forêts hygrophiles et des forêts ombrophiles. Les forêts de nuage qui couvrent les crêtes et les pitons des îles de Nuku Hiva, Ua Pou, Tahuata et Fatu Iva abritent plus de 70% d'espèces endémiques d'un sommet, d'une île ou de l'archipel. L'archipel abrite un assemblage d'oiseaux marins parmi les plus diversifiés des eaux tropicales du Pacifique Sud. Il est l'un des rares sites de reproduction au monde connus pour 21 espèces d'oiseaux marins et 13 espèces et sous-espèces d'oiseaux terrestres y sont endémiques. Fatu Iva et Tahuata abritent respectivement une espèce endémique menacée *ōmaō kee kee* (environ 30 individus) et du *pahi* (moins de 300 individus estimés en 2017). L'écosystème marin côtier abrite 40 espèces emblématiques dont 16 mammifères marins dont deux menacés, 26 raies et requins dont 12 menacés, 1 tortue marine menacée, tous concentrés autour des 12 îles qui composent l'archipel.



Banc de perches à raies bleues observé à Nuku Hiva © Y. Hubert / OFB

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

Les vallées qui composent le bien sont les plus remarquables pour la densité et la dimension des vestiges lithiques. Les vallées de Hatiheu et de Taaoa se distinguent par leurs complexes cérémoniels et funéraires de grande envergure. Les vallées de Hakaohoka, de Hohoi et de Hakau constituent des exemples exceptionnels de l'aménagement des vallées marquisiennes, révélant une densité spectaculaire d'habitat avec plusieurs dizaines de *paepae*. La vallée de Puamau, lieu emblématique de la statuaire de l'Océanie concentre vingt sculptures parmi lesquels on compte les plus grands *tiki* en pierre de Polynésie, après ceux de Rapa Nui. La vallée de Hatiheu est à ce jour le site comportant la plus grande densité de motifs gravés pour l'ensemble du Pacifique sud.

La majorité des ensembles archéologiques se situant en milieu et fond de vallée ont été abandonnés du fait du choc démographique qui a suivi l'arrivée des Européens et sont aujourd'hui enveloppés d'un épais manteau forestier protecteur contre les aléas météorologiques.

La richesse du patrimoine artistique et de la statuaire lithique - *tiki* et pétroglyphes – demeure néanmoins sensible au climat et au développement de la végétation.

La lisibilité et l'intégrité structurelle peuvent être modérément dégradées sur certains sites envahis par l'acacia et les pistas avec des effondrements localisés.

La vallée constitue le noyau et l'unité territoriale des chefferies, le périmètre du bien retranscrit cette réalité en incluant l'ensemble du territoire de la vallée depuis le sommet des crêtes jusqu'au littoral et la zone marine adjacente excepté les espaces d'habitat moderne en zone tampon.

Seuls certains sites des vallées de Hatiheu, de Taaoa, de Puamau et de Hohoi ont fait l'objet de travaux de dégagement et de restauration. La restauration de certains *tohua* pour les festivals (*Matavaa*) a été l'occasion de les rendre à leur usage en tant que places communautaires dédiées aux festivités, à la danse et aux chants. Un programme de conservation des sculptures en pierre est en cours sur Hiva Oa. La riche tradition orale contribue à entretenir la mémoire des lieux.

L'archipel présente des ensembles insulaires et marins peu dégradés voire dans un état originel en raison de la très faible densité de population et d'un habitat concentré sur le littoral.

La diversité spécifique végétale de l'archipel est représentée à 88% au sein du bien, 100% de la diversité de l'avifaune marine – 21 espèces reproductrices - et 78% de la diversité de l'avifaune terrestre sont également représentés. La totalité des bassins versants et principales rivières sont intégrées au bien avec 91% de la diversité spécifique en poissons et crustacés d'eau douce représentés.

Les formations végétales sont bien préservées mais très sensibles aux invasions biologiques. Le *falcata*, le *miconia*, le tulipier du Japon et l'acacia sont les principales espèces qui menacent l'intégrité du bien. Les activités agricoles avec la divagation d'animaux et des départs de feux incontrôlés constituent une pression en moyenne altitude à maîtriser localement. Entre 800 et 1200 m d'altitude se retrouvent les écosystèmes marquisiens les moins perturbés

Le bien protège l'ensemble des eaux côtières utiles au cycle de vie des oiseaux marins, poissons côtiers, mollusques et crustacés ainsi que 43 espèces marines emblématiques qui résident ou visitent ces eaux. Identifiées comme la province marine côtière la plus sauvage au monde, les eaux marquisiennes présentent une intégrité remarquable de la chaîne trophique avec une biomasse remarquable en poissons côtiers et une proportion exceptionnelle en grands prédateurs. Les effets du changement climatique sur la répartition, les traits de vie des espèces et leur cycle de vie sont encore imprévisibles. Le bien comprend le linéaire complet des quatre rivières les plus riches de l'archipel ainsi que deux continuums complets de végétation en vue de maintenir les fonctions essentielles pour le cycle de vie des espèces et faciliter leur adaptation.

DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ

Le bien proposé, à travers la sélection de chaque site, satisfait aux conditions d'authenticité par la combinaison des attributs qui rendent compte des valeurs culturelles à travers : l'organisation humaine en vallée, le nombre et la diversité des pétroglyphes et des *tiki*, l'architecture domestique et cérémonielle emblématique. La pluralité et la densité des vestiges archéologiques pris en considération pour cette proposition d'inscription sont les sites les mieux documentés ayant fait l'objet des recherches et études de la communauté scientifique. Si la transmission orale des savoirs a disparu en grande partie avec le choc démographique et l'acculturation contemporaine au contact européen, les

Tohua Upeke, Taaoa,
Hiva Oa © JM



sciences humaines et le recueil de la tradition orale a cependant permis de mieux comprendre l'histoire, les significations religieuses et sociales des lieux, cela se vérifie notamment encore aujourd'hui à travers la toponymie, des structures bâties, des *tiki* encore présents au moyen des récits, mythes et légendes qui s'y rattachent et se transmettent encore dans les familles. Ainsi, la réalité de la vallée comme unité géographique transparait non seulement sur le terrain avec la répartition et la densité

des vestiges archéologiques mais aussi dans les récits recueillis qui permettent d'apporter un éclairage sur la compréhension des sites et leurs usages. Certains lieux conservent encore le nom du dernier occupant d'une unité résidentielle, l'histoire qui précède à la création d'un *meàe* ou d'un *tohua*, ainsi que leurs noms spécifiques. Pour la plupart des *tiki* encore en place, leur identité, leur nom et leur histoire sont connus.

MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REQUISES

Cinq sites archéologiques sont classés au titre des monuments historiques en vertu du Code du patrimoine polynésien. Le plan de gestion prévoit la poursuite des inventaires et la protection complète des ensembles archéologiques du bien au titre des monuments historiques de Polynésie française, avec en priorité les monuments les plus remarquables.

Vol de noddis
© Denise Koenig



Les sites classés au Code de l'environnement polynésien comprennent deux Paysages protégés de catégorie V (les baies de Hohoi à Ua Pou et de Hanavave à Fatu Iva) et deux Aires de gestion des habitats et des espèces de catégorie IV (Eiao et Hatu Tu). Toutes les eaux de Polynésie sont un sanctuaire pour les mammifères marins et pour toutes les espèces de requins, au sein du bien la pêche industrielle est interdite. La protection des espèces interdit leur prélèvement dans le milieu naturel ainsi que l'altération de leur habitat naturel, elle concerne 166 espèces végétales, 38 espèces d'oiseaux, tous les mammifères marins, requins et tortues marines ainsi que certains mollusques.

La pêche, l'agriculture et la biosécurité bénéficient également de mesures réglementaires de protection, en particulier concernant la réduction voire l'interdiction de pesticides et le renforcement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

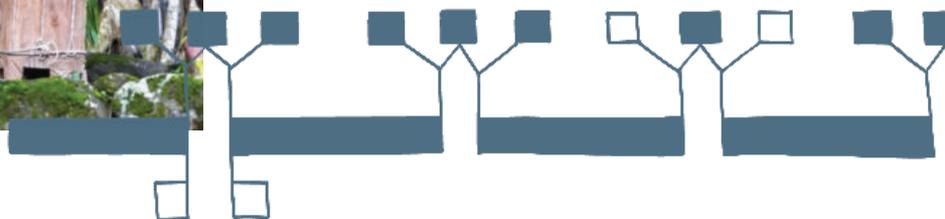
Les Plans généraux d'aménagement (PGA) et le Schéma d'aménagement général de la Polynésie française (SAGE) ont pour fonction d'assurer stratégiquement et réglementairement la sauvegarde du bien patrimoine mondial. Des prescriptions réglementaires spéciales pour le bien et pour la zone tampon sont en cours d'intégration aux PGA. Les prescriptions d'aménagement et mesures de conservation pourront être renforcées sur la base de l'inventaire des points de vue et sites archéologiques emblématiques, des entrées sur le bien et des espaces d'accueil des visiteurs.

Parallèlement aux actions menées par les services techniques du Pays, la gestion locale du bien s'appuie sur un réseau de six associations « patrimoine mondial », soit une association créée sur chacune des six îles habitées de l'archipel. La gestion du bien est coanimée par une cellule de coordination chargée d'organiser l'action commune entre le ministère de la culture, de l'environnement et des ressources marines de Polynésie française (MCE), la communauté des maires des îles Marquises (CODIM) et les six associations « patrimoine mondial ».

La gouvernance participative du bien avec les éleveurs, pêcheurs, propriétaires et habitants des villages voisins du bien est essentielle pour garantir au plan de gestion son ancrage local et capitaliser sur l'efficacité des pratiques coutumières. La gestion de la place du végétal sur les ensembles architecturaux est primordiale afin de prévenir des dégradations – développement incontrôlé, dommages structurels, protection contre les aléas climatiques, mise en œuvre de bonnes pratiques pour le débroussaillage. Pour les sites dédiés à la visite et à

l'interprétation, des travaux d'entretien sont nécessaires afin de prévenir la fermeture de la végétation. Leur végétalisation pourra être repensée en favorisant les espèces indigènes ou plantes marquisiennes typiques de ces structures. La richesse du patrimoine artistique et de la statuaire lithique - *tiki* et pétroglyphes – devra faire l'objet d'actions de protection et de conservation *in situ* afin de prévenir les altérations multiples dues au climat et au développement de la végétation. La stratégie de lutte contre les espèces envahissantes, par des mesures de prévention d'introduction et de dissémination, de détection précoce et d'éradication constitue un axe commun prioritaire pour la conservation des valeurs culturelles et naturelles du bien. L'évaluation environnementale des projets devra proposer une analyse des impacts potentiels sur l'intégrité et l'authenticité du bien. Sur les zones agricoles voisines du bien, la gestion visera à améliorer les pratiques agricoles vertueuses, à limiter et contenir les départs de feux et à limiter les superficies accessibles aux animaux divagants.

Musiciennes à Kamuihei,
Hatiheu, Nuku Hiva
© H. Baumgartner
Lesage / DCP



NOM ET COORDONNÉES POUR LES CONTACTS DE L'INSTITUTION / AGENCE / ORGANISATION LOCALE OFFICIELLE

En France:

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Tour Sequoia 92055 La Défense CEDEX
France
Tél : +33 1 40 81 21 22

Ministère de la Culture

Mission du patrimoine mondial
Direction générale des patrimoines et de l'architecture
182 rue Saint-Honoré 75001 Paris
France
Tél : +33 (0)1 40 15 80 00

En Polynésie française :

Ministère de la culture, de l'environnement, des ressources marines en charge de l'artisanat (MCE)

BP 2551
98713 Papeete • Tahiti • Polynésie française
Tél : +689 40 80 30 00

Direction de l'environnement (DIREN)

BP 4562
98713 Papeete • Tahiti • Polynésie française
Tél : +689 40 47 66 66
Courriel : direction@environnement.gov.pf

Direction de la culture et du patrimoine (DCP)

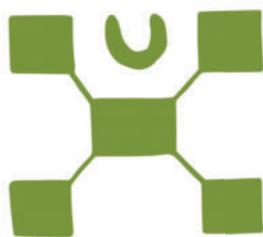
BP 380 586
98703 Punaauia • Tahiti • Polynésie française
Tél : +689 40 50 71 77
Courriel : direction@culture.gov.pf

Communauté des communes des îles Marquises (CODIM)

BP 71 Atuona
98 741 Hiva Oa • Polynésie française
Tel: +689 40 927 307







EXECUTIVE SUMMARY

STATE-PARTY

France

STATE, PROVINCE OR REGION

French Polynesia, Marquesas Archipelago

NAME OF THE NOMINATED PROPERTY

Te Henua Enata — Les îles Marquises (Te Henua Enata — The Marquesas Islands)

GEOGRAPHICAL COORDINATES TO THE NEAREST SECOND

No.	DESCRIPTION OF THE COMPONENT	GEOGRAPHICAL COORDINATES OF THE CENTRAL POINT
[1]	Mixed ensemble of Eiao - Hatu Tu	X : 140° 38' 45.771" O Y : 7° 58' 11.620" S
[2]	Mixed ensemble of Nuku Hiva	X : 140° 7' 47.365" O Y : 8° 51' 55.166" S
[3]	Mixed ensemble of Ua Pou	X : 140° 4' 5.368" O Y : 9° 24' 16.493" S
[4]	Coastal Marine Area of Ua Huka	X : 139° 33' 9.328" O Y : 8° 54' 41.637" S
[5]	Mixed ensemble of Hiva Oa - Tahuata	X : 139° 0' 56.642" O Y : 9° 49' 58.587" S
[6]	Mixed ensemble of Fatu Uku	X : 138° 55' 39.368" O Y : 9° 26' 13.812" S
[7]	Mixed ensemble of Fatu Iva	X : 138° 39' 20.078" O Y : 10° 29' 5.152" S

TEXTUAL DESCRIPTION OF THE BOUNDARIES OF THE NOMINATED PROPERTY

THE PROPERTY

The Marquesas Islands are comprised of 6 main inhabited islands and numerous islets.

The nominated mixed serial property consists of seven components. It represents 30 680 ha (306 800 km²) of the 10 500 ha (1 050 km²) of land area of the archipelago and 315 069 ha (3 150,69 km²) of coastal marine area, integrating 85% of the archipelago's coastal line. The terrestrial perimeter of each component allows combining natural and cultural values into a continuous envelope.

The Marquesas Islands are collapsed volcanoes, with the exception of Ua Pou, the main caldera representing the central ridge of the island. On land, the nominated property extends on both sides of the caldera and stops at the lower limit of the most intact vegetation types, allowing the highest levels of endemism to be included. Watersheds connect higher altitudes to the coast, the property thus includes archaeological remains of the ancient habitat concentrated in the valleys as well as the most outstanding vestiges of dry and semi-dry forests. While the natural vegetation of Hiva Oa island are indubitably disturbed, the island dominates the archipelago with its highest point, Mount Temetiu. The delimitation of the nominated component on Hiva Oa thus integrates this summit with the two most representative valleys for cultural values: Puamau and Taaoa. Ua Pou island's topography is remarkable for its thirty volcanic towers emerging in the central part of the island. The best-preserved plant formations delimit the perimeter which extends to the southeast by the valleys of Hohoi and Hakaohoka. The property includes the entire area of uninhabited islands bounded by sheer sea cliffs, thus comprising well-preserved valuable terrestrial floristic and faunistic ensembles (Hatu Tu, Fatu Uku) and remarkable archaeological remains (Eiao).

The marine extension of the nominated property encompasses all the islands forming the 7 components and extends up to 3 nautical miles from the coastline. The property thus includes all natural habitats from 0 to 300 m below sea level and all underwater remains present around the islands.

LIST OF THE 7 COMPONENTS OF THE PROPERTY

- [1] Mixed ensemble of Eiao - Hatu Tu
- [2] Mixed ensemble of Nuku Hiva
- [3] Mixed ensemble of Ua Pou
- [4] Coastal Marine Area of Ua Huka
- [5] Mixed ensemble of Hiva Oa - Tahuata
- [6] Mixed ensemble of Fatu Uku
- [7] Mixed ensemble of Fatu Iva

THE SERIES

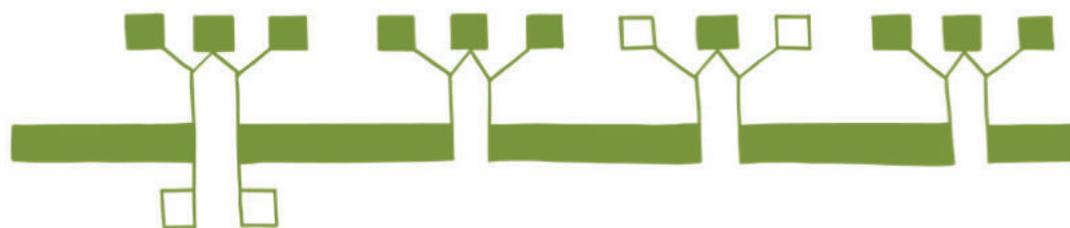
Each of the seven components contributes significantly to demonstrating the outstanding universal value of the property. The components of the series are relevant to the importance and contribution of the Marquesas Islands to the understanding of Pacific Island cultures within an exceptional natural environment. A serial approach is justified in order to demonstrate the best expression and most complete representation of :

- the variety of the characteristic Marquesan vertical landscapes resulting from different types of volcanic edifices (mounts and ridges, peaks and pitons, sea cliffs) ;

- the diversity of plant formations spread over the entire latitude of the archipelago (from Hatu Tu in the north to Fatu Iva in the south) ;
- the high integrity of the marine ecosystem characterised by high primary marine productivity and abundant marine life (very high coastal biomass dominated by large predators);
- all the most important and significant natural habitats for the conservation of all the endemic, rare and/or threatened terrestrial and marine species (birds, molluscs, vascular flora, coastal fish, marine molluscs and crustaceans) as well as the diversity of iconic marine species (rays, sharks, marine mammals) ;
- the adaptation of the ancient *ènata* chiefdoms to their environment through the specialisation of spaces within the valleys and their organisation based on access to and management of land and marine resources ;
- the lithic architectural elements emblematic of the domestic and ceremonial habitat of the ancient *ènata* chiefdoms ;
- the artistic style and its most remarkable manifestations (*tiki*, petroglyphs, sculpted slabs), and still in place in their natural environment ;
- the significant vestiges still recognised today by oral tradition and the local population.

	Components	Description of the main cultural attributes	Description of the main natural attributes
[1]	Mixed ensemble of Eiao-Hatu Tu	In the dynamics of the territory of the ancient <i>ènata</i> chiefdoms, Eiao and Hatu Tu represent annex or relay islands. <ul style="list-style-type: none"> - Eiao is remarkable for the importance of its lithic quarries or tool workshops; - Hatu Tu is a place for fishing and collecting bird feathers (prestigious material). 	Hatu Tu is surrounded by sea cliffs over 300m high. The island is renowned for its terrestrial birdlife, including endemic species, two of which are threatened according to the IUCN red lists. Hatu Tu is home to a remarkable assemblage of 15 breeding seabird species out of the 21 in the archipelago. The coastal marine ecosystem is characterised by high biomasses dominated by large predators. Numerous schools of rays can be observed here, as well as resident populations of Electra dolphins.
[2]	Mixed ensemble of Nuku Hiva	A group of 4 valleys representative of the permanent occupation of the ancient <i>ènata</i> chiefdoms, based upon access to fresh water and the sea: <ul style="list-style-type: none"> - Hatiheu (density of <i>tohua</i>, petroglyphs); - Anaho and Haatuatua (remains of the first human settlements); - Hakau (organisation of the habitat on both sides of the river, cliffs and burial caves). Terre Déserte (Desert Land - Henua Ataha) is representative of the so-called annex spaces, temporarily occupied by the island's chiefdoms to access specific resources: basalt quarries, fishing grounds, etc.	This area is home to the most remarkable plant formations, rich in endemic species: <ul style="list-style-type: none"> - the summit areas of the Tekao - Ooumu caldera for their cloud and rain forests; - the Desert Land region or Henua Ataha for its dry and semi-dry forests; - the Matahamo and Vaipupui valleys for their rainforest. The coastal ecosystem of Nuku Hiva is home to an endemic fauna where rays and sharks gather in groups and give birth in the various bays. This ecosystem is also characterised by its 4 underwater caves.
[3]	Mixed ensemble of Ua Pou	The two adjoining valleys, Hakaohoka and Hohoi, both of which open onto Hohoi Bay, contain exemplary architectural elements. The Hakaohoka valley is emblematic of the spatial occupation within a valley (exemplary preserved <i>paepae</i>). Motu Oa completes the ensemble as an annex island (collecting feathers and eggs, fishing). Legendary dimension of the peaks and pitons.	The Ua Pou mixed ensemble contains all of the central peaks and pitons and the protected landscape of Hohoi. The terrestrial ecosystem incorporates the most outstanding plant formations, namely cloud forests, rain forests and mesophilic forests. The island's coastal rim is home to Electra dolphins that gather in groups on the east coast and groups of ray and shark species. The <i>motu</i> (islets) (mainly Mokohe, Oa and Takae), constitute habitats for 12 species of breeding seabirds, some of which have large colonies.

[4]	Coastal Marine Area of Ua Huka	The <i>motu</i> (islets) of Ua Huka illustrate the use of the surrounding areas (collecting bird eggs and feathers).	Ua Huka's <i>motu</i> are critical habitats for 10 breeding species of seabirds, 3 of which are internationally threatened. The coastal marine ecosystem supports a diversity of threatened and iconic species featuring key stages of their life cycle: birth and nursery for sharks; feeding/nesting/reproduction for seabirds; and resting area for marine mammals, particularly Electra dolphins.
[5]	Mixed ensemble of Hiva Oa and Tahuata	The ensemble includes 2 valleys of major significance for the history of the Marquesas Islands: <ul style="list-style-type: none"> - Puamau (known as the "tiki valley"); - Taaoa (mythical valley of the first settlement is remarkable for the density of its archaeological remains). 	The highest peak in the Marquesas, Mount Temetiu, rises to 1,276 metres and is only a few hundred metres away from the ocean, offering an exceptional panorama. The terrestrial ecosystem of Tahuata is home to the most remarkable plant formations, rich in endemic species: <ul style="list-style-type: none"> - the summit, ridges and perched valleys of Mt. Haaioiuteomo for the cloud forest between 800 and 1,000 m and for the high number of rare, threatened and protected plants, birds and snails; - the Motopu valleys and surrounding valleys for the presence of endemic threatened plant species, especially in mesophilic to semi-arid forest. Hiva Oa's marine ecosystem is intimately linked to that of its sister island, Tahuata. Located on the same volcanic plateau, these two islands share a common marine biodiversity and more specifically aggregations of iconic species (rays, sharks, marine mammals).
[6]	Mixed ensemble of Fatu Uku	Support of a legendary story about the collapse of most of the island after James Cook's expedition in 1774. The story of the "overturned island" is a testimony to the persistence and liveliness of oral traditions in the 18th and 19th centuries.	Fatu Uku is remarkable for its land and sea bird populations. It is one of the two places where the globally endangered Marquesas <i>Gallicolumba</i> still nest, with a population reduced to less than 10 individuals due to the small size of the island. This piece of land is home to an exceptional assemblage of some twenty species of breeding seabirds out of the 21 that make up the archipelago. It is one of the only islands surrounded by a shallow reef flat visible from its high sea cliffs.
[7]	Mixed ensemble of Fatu Iva	A more atypical archaeological ensemble that completes the series with the presence of : <ul style="list-style-type: none"> - very large petroglyphs (the largest known within the perimeter); - ridge <i>me'ae</i> with embedded <i>tiki</i> associated with very large <i>ua'ma</i>. 	Despite its small size and rugged topography with steep slopes, Fatu Iva is home to a wide variety of habitats rich in endemic species including cloud and rain forests. The island is home to the last remaining populations of the Fatu Iva monarch (CR). The landward extension into the sea supports an underwater cave, a resident marine mammal colony and large populations of seabirds on the <i>motu</i> .



THE BUFFER ZONE

The design of the buffer zone is intentionally restricted to terrestrial areas with significant active management challenges. For this reason, the proposed perimeter of the buffer zone is discontinuous. This zoning relies to a concerted management strategy in order to implement targeted and differentiated actions adjacent to sensitive and/or high-stakes sectors identified within the property.

Terrestrial

Given the geomorphology of the islands, the boundaries of the property follow the main topographic features such as cliff bottoms or ridges acting as real ramparts against the main threats identified, namely fire, human activities and stray animals. Otherwise, buffer zones located in strategic areas provide additional protection to the property from those threats.

The Buffer zone coincide with cadastral boundaries within 1 km of the property, this delineation principle easy identification and implementation of management measures applied to this zoning. In case of a larger buffer zone, its boundary is adapted according to geomorphological boundaries, contour lines or to the zoning defined by the General Development Plan (PGA).

In order to ensure adequate management for the conservation of the cultural and natural values present within the property, the buffer zone includes all the villages located in the valleys and adjacent to the property, gathering most of the current activities and housing.

Marine

Oceanic waters of French Polynesia are managed and regulated over the entire Economic Exclusive Zone by species protection laws and the Tai Nui Atea managed marine area. As the coastal area is reserved for local fisheries, there is no marine buffer zone because there is no significant threat to the marine perimeter of the property. The marine perimeter encompasses all the islands and extends up to 3 nautical miles from the coastline allowing for the expression of the outstanding natural values of the property while ensuring adequate management to prevent direct threats to the property in the medium to long term.

MAPS OF THE NOMINATED PROPERTY, SHOWING ITS BOUNDARIES AND BUFFER ZONE

These maps can be seen in the attached Atlas on pages 4 (general view of the serial mixed property), 5 (mixed component of Hatu Tu and Eiao), 13 and 14 (mixed component of Nuku Hiva), 36 and 37 (mixed component of Ua Pou), 53 (coastal marine area of Ua Huka), 60, 61 and 62 (mixed component of Hiva Oa and Tahuata), 89 (mixed component of Fatu Uku), 97 and 98 (mixed component of Fatu Iva).

CRITERIA UNDER WHICH THE PROPERTY IS NOMINATED

The justification for the outstanding universal value of the *Te Henua Enata – Les îles Marquises* property is based on the following criteria:

for culture,

- Criterion (iii): “to bear a unique or at least exceptional testimony to a cultural tradition or to a civilisation which is living or which has disappeared”;
- Criterion (iv): “to be an outstanding example of a type of building, architectural or technological ensemble or landscape which illustrates (a) significant stage’s) in human history”;
- Criterion (vi): “to be directly or tangibly associated with events or living traditions, with ideas, with beliefs, with artistic and literary works of outstanding universal significance;

for nature,

- Criterion (vii): “to contain superlative natural phenomena or areas of exceptional natural beauty and aesthetic importance”;
- Criterion (ix): “to be outstanding examples representing significant on-going ecological and biological processes in the evolution and development of terrestrial, fresh water, coastal and marine ecosystems and communities of plants and animals”;
- Criterion (x): “to contain the most important and significant natural habitats for in-situ conservation of biological diversity, including those containing threatened species of outstanding universal value from the point of view of science or conservation”.

TE HENUA ENATA – LES ÎLES MARQUISES IS NOT A CULTURAL LANDSCAPE

The Marquesas Islands have been inscribed on the Tentative List since 2010 as a mixed property and the nominated property is not seeking recognition as a cultural landscape.

Indeed, it is through the originality of its forms, both in terms of their aesthetic value and their capacity to generate a remarkable ecosystem and the development of a unique local culture, that its outstanding universal value is expressed. In the Marquesas Islands, the association of values and their expression through the natural attributes of geology, fauna and flora, both terrestrial and marine, as well as the character of the cultural attributes linked to the functioning of human societies and their interactions and adaptations to their environment, constitute a unique ensemble in the world.

DRAFT STATEMENT OF OUTSTANDING UNIVERSAL VALUE

SYNTHESIS

In the centre of the South Pacific Ocean, the Marquesas Islands, an archipelago of French Polynesia, is one of the most isolated from any continent in the world. Various volcanic collapse processes have created spectacular natural landscapes where the verticality of the relief, represented by steep mountains and ridges, precipitous cliffs, as well as the phonolithic pitons of Ua Pou, among the highest in the world, impresses on such small land areas. The geomorphology and isolation of the Marquesas Islands has led to remarkable ecological and biological processes in the terrestrial and marine ecosystems. Due to its extreme isolation, the archipelago is a major arena for the conservation of terrestrial and marine biodiversity in the Pacific. The archipelago consistently ranks first or second for its endemism of vascular flora, terrestrial and marine birdlife, terrestrial molluscs and freshwater fishes, spread across a wide range of natural habitats from coastal formations to ridge-top montane cloud forests above 1,000 m. Contrary to most oceanic islands in the eastern Pacific, reefs are absent around the Marquesas islands, making an exceptional case of an ecosystem with very high primary productivity among the tropical archipelagos. Exceptional for the endemism of coastal fishes and marine molluscs, the waters of the Marquesas Archipelago are identified as the most pristine coastal marine province in the world (IUCN, 2017). They are among the world’s prominent sites of highest coastal biomass dominated by top predators. This increasingly rare feature worldwide demonstrates a very healthy marine ecosystem close to negligible human activity. The archipelago also offers the surprising spectacle of a great diversity of iconic marine species (rays and dolphins) and nesting marine birds. Nature has been preserved over centuries of human presence on the islands. Biological and ecological processes have remained relatively undisturbed and make the Marquesas Islands a remarkable model of the evolution of species in an oceanic island environment.

The property *Te Henua Enata – Les îles Marquises* also bears exceptional witness to the extraordinary adaptability of a human civilisation that arrived by sea around the year 1000 and developed on these isolated island territories until contact with Europeans and the annexation of the archipelago by France in 1842. Throughout this period, the *Ēnata* - "human being" in Marquesan - were organised into chiefdoms and settled in the valleys which, from the top of the ridges to the coast and the access to the sea, constitute the spatial and symbolic organisation unit of the *Ēnata* chiefdoms. The development of lithic arts and monumental domestic and ceremonial architecture are exceptional testimonies to this. The violent demographic decline and the abandonment of the ancient habitat sites following European contact has allowed a complete and diversified ensemble of archaeological structures to be maintained in place, under a thick vegetation cover, associated with their natural environment as well as with numerous stories, myths and legends still known today.

JUSTIFICATION FOR THE CRITERIA

(iii) *Te Henua Enata – Les îles Marquises* shows the extraordinary adaptability of a Polynesian society that arrived by sea around the year 1000 on one of the world's most isolated archipelagos of high islands with steep valleys. It flourished there until contact with the Europeans. The territorial, spatial, social and spiritual organisation of this society is illustrated by the richness, diversity, concentration and monumental character of the architectural structures built within the valleys. This organisation was accompanied by the development of an artistic expression very specific to the archipelago, combining sculpture (*tiki*) and engraving (petroglyphs) as evidence of the close relationship between human beings and their environment. The depopulation that followed contact with the Europeans preserved the essence of this heritage.

(iv) The topographical and climatic constraints of these volcanic islands led the *Ēnata* to build two-storey lithic platforms (in dry masonry) (*paepae*) on the slopes of the steep valleys, which can be up to 6 m high. The *paepae* is the basis of both domestic and ceremonial Marquesan architecture (*tohua* and *mèae*). This type of construction and monumental architectural complexes are unique in the world and characterise a culture and know-how of a human society that has adapted to its environment.

(v) Despite the demographic shock and acculturation to European contact, oral literature has preserved many stories about real or cosmological landscapes through the writings of the first visitors (late 18th and 19th centuries) and the first ethnographic work carried out in the late 19th century. Combined with the knowledge transmitted from generation to generation, these collections represent today an important corpus of myths, legends and historical accounts expressing in an implicit way, in Marquesan language, a coherent set of information on the life of the *Ēnata* chiefdoms in all their dimensions, from the origins of the world to their relationship with the environment. All of this knowledge and traditions, which are still alive, shed a unique light on a Polynesian civilisation and on the understanding of its environment.

(vi) Through their violent volcanic past, the Marquesas Islands have inherited jagged and vertiginous landscapes that rise abruptly more than 1,000 m above the ocean. The lush vegetation, associated with the array of landforms marked by sharp summit ridges, phonolithic needles and jagged coastlines with steep sea cliffs, shape island landscapes unrivalled in these tropical latitudes. Free of any reef barrier, the landforms connect directly to the open ocean and offer natural promontories for observing the spectacle of wildlife: the surprising gathering of Electra's dolphins and spinner dolphins in pods of several hundred individuals close to the cliffs, and the association of the giant and the reef manta rays, whose microsympatry is quite unusual and almost unique in the world. The whole scene is a majestic picture of Nature, pristine and sovereign.

(vii) As the only isolated archipelago in the middle of the equatorial Pacific, the Marquesas are an oasis of marine life in the vastness of the Pacific Ocean, isolated from the major ocean currents by the counter-current of the Marquesas. The spectacular enrichment of the coastal waters in the Marquesas

is responsible for one of the highest fish biomasses in the world, averaging 3.30 t/ha and up to 20 t/ha. Marquesan waters are exceptionally endemic in relation to the surface area of the property for coastal fish (13.7%) and molluscs (10%), i.e. 1,388 km². The Marquesan coastal communities constitute a major pole of Indo-Pacific and global endemism along with Hawai'i, Easter Island and the Red Sea. Recognised as one of the world's last remaining marine wilderness areas, Marquesan waters offer some of the best-preserved coastal ecosystems on the planet. On land, the property comprises two complete continuums of vegetation from the coastline to the island tops and contains four sites of tropical montane cloud forests.

(x) The property contains marine and terrestrial ecosystems that are rare for their level of conservation and irreplaceability. The isolation of the Marquesas Archipelago has resulted in a rare and diverse flora for young volcanic islands, over half of the 305 plant species in the property are irreplaceable. Endemism expresses mainly within the coastal dry and semi-dry forests and the hygrophilous and rain forests. The cloud forests that cover the ridges and peaks of the islands of Nuku Hiva, Ua Pou, Tahuata and Fatu Iva are home to more than 70% of the species endemic to a peak, an island or the archipelago. The archipelago is home to one of the most diverse seabird assemblages in the tropical waters of the South Pacific. It is one of the few known breeding sites in the world for 21 species of seabirds and 13 species and subspecies of land birds are endemic to the archipelago. Fatu Iva and Tahuata are home to an endangered endemic species of *'oma'o kee kee* (approximately 30 individuals) and *pahi* (less than 300 individuals estimated in 2017) respectively. The coastal marine ecosystem is home to 40 iconic species, including 16 marine mammals, two of which are endangered, 26 rays and sharks, 12 of which are endangered, and 1 endangered marine turtle, all of which are concentrated around the 12 islands that make up the archipelago.

STATEMENT OF INTEGRITY

The valleys that make up the property are the most notable for the density and size of the lithic remains. The Hatiheu and Taaoa valleys are notable for their large-scale ceremonial and burial complexes.

The valleys of Hakaohoka, Hohoi and Hakau are exceptional examples of Marquesan valley development, revealing a spectacular density of settlement with several dozen *paepae*. The Puamau valley, an emblematic place of Oceania's statuary, is home to twenty sculptures, including the largest stone *tiki* in Polynesia, after those of Rapa Nui. The Hatiheu Valley is the site with the highest density of engraved motifs in the South Pacific.

Most of the archaeological sites in the middle and bottom of the valley were abandoned due to the demographic shock that followed the arrival of the Europeans and are now enveloped by a thick forest cover that protects them from the vagaries of weather.

The richness of the artistic heritage and lithic statuary - *tiki* and petroglyphs - remains nevertheless sensitive to climate and vegetation development.

The legibility and structural integrity may be moderately degraded on certain sites invaded by acacia and jambolana trees with some localised collapses.

The valley constitutes the core and territorial unit of the chiefdoms, and the perimeter of the property reflects this reality by including the whole of the valley territory from the top of the ridges to the coastline and the adjacent marine area, except for the modern settlement areas in the buffer zone.

Only certain sites in the valleys of Hatiheu, Taaoa, Puamau and Hohoi have undergone clearance and restoration work. The restoration of some of *tohua* for festivals (*Matavaa*) was an opportunity to return them to their original use as community squares for festivities, dancing and singing. A conservation programme for stone sculptures is underway on Hiva Oa. The rich oral tradition contributes to maintaining the memory of the place.

The archipelago presents relatively undisturbed to intact island and marine complexes = due to the very low population density and a habitat concentrated close to the coastline.

The specific plant diversity of the archipelago is represented at 88% within the property, 100% of the diversity of marine avifauna - 21 breeding species - and 78% of the diversity of terrestrial avifauna are also represented. All the watersheds and main rivers are included in the property with 91% of the freshwater fish and shellfish diversity represented.

The plant formations are well preserved but very sensitive to biological invasions. Falcata, miconia, Japanese tulip trees and acacias are the main species that threaten the integrity of the property. Agricultural activities, with stray animals and occasional uncontrolled fires, are pressures at mid-altitude that must be controlled locally. From 800 to 1,200 m above sea level, the Marquesan ecosystems are the least disturbed.

The property protects all the coastal waters that are vital for the life cycle of seabirds, coastal fish, shellfish and 43 iconic marine species that reside in or visit these waters. Identified as the wildest coastal marine province in the world, Marquesan waters have remarkable food chain integrity with a remarkable biomass of coastal fish and an exceptional proportion of large predators.

The consequences of climate change on the distribution, life history and traits of the species are still unpredictable. The property includes the full length of the four richest rivers in the archipelago as well as two full continuums of vegetation in order to maintain the essential functions for the life cycle of the species and facilitate their adaptation.

STATEMENT OF AUTHENTICITY

The nominated property, through the selection of each site, meets the conditions of authenticity through the combination of attributes that reflect the cultural values through : the human organisation in the valley, the number and diversity of petroglyphs and *tiki*, the emblematic domestic and ceremonial architecture. The plurality and density of the archaeological remains taken into consideration for this nomination are the best documented sites that have been the subject of research and study by the scientific community. While the oral transmission of knowledge has largely disappeared with the demographic shock and contemporary acculturation to European contact, the human sciences and the collection of oral tradition has nevertheless enabled a better understanding of the history, religious and social meanings of the places, which can still be verified today through the toponymy, built structures, *tiki* still present by means of the stories, myths and legends which are still transmitted in the families. Thus, the reality of the valley as a geographical unit can be seen not only in the field with the distribution and density of archaeological remains, but also in the stories collected which shed light on the understanding of the sites and their uses. Some places still have preserved the name of the last occupant of a residential unit, the history that preceded the creation of a *meàe* or *tohua*, as well as their specific names. For most *tiki* still in place, their identity, name and history are known.

PROTECTION AND MANAGEMENT MEASURES REQUIRED

Five archaeological sites are classified as historic monuments under the Polynesian Heritage Code. The management plan provides for the continuation of inventories and the complete protection of the archaeological complexes of the property as historic monuments of French Polynesia, with priority given to the most outstanding monuments.

The sites listed in the Polynesian Environmental Code include two Category V Protected Landscapes (Hohoi Bay in Ua Pou and Hanavave Bay in Fatu Iva) and two Category IV Habitat and Species Management Areas (Eiao and Hatu Tu). All Polynesian waters are a sanctuary for marine mammals and for all shark species. Within the property, industrial fishing is prohibited. The protection of species prohibits their removal from the natural environment as well as the alteration of their natural habitat,

and concerns 166 plant species, 38 bird species, all marine mammals, sharks and marine turtles as well as certain molluscs.

Fishing, agriculture and biosecurity also benefit from regulatory protection measures, in particular concerning the reduction or even prohibition of pesticides and the strengthening of comprehensive responses against invasive alien species.

The General Development Plans (PGA) and the General Development Scheme of French Polynesia (SAGE) ensure both strategically and legally the safeguarding of the World Heritage property. Special regulatory requirements for the property and for the buffer zone are being incorporated into the PGAs. The development prescriptions and conservation measures may be reinforced on the basis of the inventory of emblematic perspectives and archaeological sites, entrance gates to the property and visitor facilities.

In parallel to the actions carried out by the technical departments of the French Polynesian government, the local management of the property relies on a network of six “World Heritage” associations, one on each of the six inhabited islands of the archipelago. The management of the property is co-led by a coordination unit responsible for organising joint action between the Ministry of Culture, Environment and Marine Resources of French Polynesia (MCE), the Community of Mayors of the Marquesas Islands (CODIM) and the six World Heritage associations.

The participatory governance of the property with livestock breeders, fishermen, landowners and inhabitants of the villages surrounding the property is essential to ensure that the management plan is locally based and to capitalise on the effectiveness of customary practices.

The control of vegetation on architectural ensembles is essential to prevent degradation - uncontrolled development, structural damage, protection against climatic hazards, implementation of good practices for clearing brush. For sites dedicated to visits and interpretation, maintenance work is necessary to prevent the vegetation from closing up. Their vegetation could be redesigned by promoting indigenous species or Marquesan plants typical of these structures. The richness of the artistic heritage and the lithic statuary - *tiki* and petroglyphs - will require protection and conservation actions *in situ* to prevent multiple alterations due to climate and vegetation growth. The strategy to control and monitor invasive species, through measures to prevent their introduction and spread, early detection and eradication, is a common priority for the conservation of the cultural and natural values of the property. The environmental assessment of projects should include an analysis of the potential impacts on the integrity and authenticity of the property. In the agricultural areas adjacent to the property, management will aim to improve sound agricultural practices, limit and contain fire outbreaks, and limit the area accessible to stray animals.



